

Publié le 19 janvier 2014.
Dernière modification : 24 mars 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ

fusion en 1933 des [Thés de l'Indochine](#),
de l'[Agricole du Kontum](#)
et de la plantation de l'Arbre-Broyé (SICT)

S.A., 30 novembre 1933.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 921 :
SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DES CULTURES TROPICALES [SICT]
(Plantation de l'Arbre-Broyé.)
Siège social : 51, rue d'Anjou, Paris.
Dran à 12 km.
Adr. tél. : « CAOUTCHINE »
Surface totale : 950 ha.
Surface plantée : 800 ha.
Directeur : A[maury] de La Moussaye [anc. dir. de la plantation de l'Arbre-Broyé]
Agents à Saïgon : Société financière française et coloniale [SFFC].

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR D'ANNAM À DALAT (*L'Avenir du Tonkin*, 24 février 1933)

Dalat, 23 février. — La cérémonie des Bai-Khanh s'est déroulée au milieu d'une affluence considérable, avide de voir Sa Majesté et lui manifestant le plus déférent respect. L'Empereur et le Résident supérieur, conduits par le résident-maire Darles, ont visité ensuite les écoles et l'hôpital de Dalat, dont le docteur Fourneyron a présenté les services et dont l'équipement modèle, fruit d'efforts persévérants, est unanimement apprécié de la population.

Après l'inspection de la brigade de la Garde indigène, la visite du Lycée a permis à l'Empereur de parcourir la ville dans ses divers quartiers et d'avoir un aperçu complet du magnifique centre urbain de Dalat.

Après le déjeuner à la Maison de France, le Souverain a visité la Plantation de Thé de la Société des Cultures tropicales à Entrerays où M. de la Moussaye, directeur, a fait parcourir aux visiteurs cette très belle exploitation dotée des derniers perfectionnements techniques.

Au retour à Dalat, le dîner a eu lieu à la Maison de France et a été suivi d'une soirée très brillante dans les salons du Langbian Palace.

Décorations remises par Sa Majesté Bao-Dai dans la province de Dalat (*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} mars 1933)

MM. Ho-dac-Ung, quan-dao de Dalat, officier du Dragon d'Annam ; Do-doan-Duyet, Ninh-Lich, chevalier du Dragon d'Annam ; Han Dang, huyên-moi, Kim Khanh 3^e cl. ;

Hoac, bang ta bot, chevalier du Dragon d'Annam ; A. Desanti, [colon hôtelier à Dalat](#), vice-président du Conseil des intérêts français, commandeur du Dragon d'Annam ; Grillhault des Fontaines, inspecteur de la G. I., chevalier du Dragon d'Annam ; Picquart, conducteur des travaux à Dalat, chevalier du Dragon d'Annam ; Nguyen-trong-Hai, secrétaire principal de 4^e classe des résidences, chevalier du Dragon d'Annam ; Vo-dinh Dung, entrepreneur, membre commission municipale Dalat, chevalier du Dragon d'Annam ; Nguyen-quy-Phau, médecin indochinois, Kim-tiên de 2^e cl. ; [Nguyen dinh-Sung, secrétaire général Plantation d'Entrerays, Kim-Tiên de 2^e classe](#) ; Ung Thuan, secrétaire principal de 3^e cl. des Résidences, Kim-khanh de 3^e cl. ; [De la Moussaye, directeur plantations d'Entrerays, Kim-khanh de 2^e classe](#) ; Vo-van-Dung, commerçant à Dalat, Kim Tiên de 3^e cl. ; Duong phuoc-Hoan, K'rotck, Da, garde de 1^{re} classe de la G.I., Ngân-Tiên de 3^e classe ; Nguyễn-Va, planton de 1^{re} classe des résidences, Ngân-Tiên de 3^e classe.

NOTRE CARNET FINANCIER

(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} novembre 1933)

On annonce la constitution des Plantations indochinoises de thé au capital de 26.500.000 francs divisé en 265.000 actions (dont 100.000 privilégiées à dividende cumulatif de 8 %) attribuées : 61.800 actions O. et 35.000 actions P. aux Cultures Tropicales qui apportent leur plantation de l'Arbre-Broyé, 80.960 actions O aux Thés de l'Indochine et 22.240 actions O à l'Agricole du Kontum (ces deux sociétés apportant tout leur actif), 65.000 actions P. souscrites en espèces ou correspondant à des avances.

Les actionnaires des Thés. de l'Indochine vont toucher : 3 actions de 100 francs O pour 2 actions privilégiées de 150 francs, 1 action de 100 francs O pour 4 anciennes ordinaires de 150 francs, 1 action O pour 25 parts. La nouvelle société aura 1.300 ha. de théiers, soit environ la moitié des plantations de thé. indochinoises.

Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam
Liste des électeurs

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1934)

8 — Section de Faifoo

27 Guenyveau (Henri Gustave Charles de) Directeur de plantation Duc-phu

17 — Circonscription électorale de Dalat

57 La Moussaye (Amaury de) Directeur de plantation [Plantations indochinoises de thé] Entrerays

INDOCHINE 1934

par le marquis de BARTHÉLÉMY.

IX

DALAT. — LE LANGBIAN

(*Les Annales coloniales*, 4 avril 1934)

Nul n'est prophète.

C'est la belle propriété de la Société [indochinoise] des cultures tropicales [SICT] qui, à force de voir monter ses actions, a perdu d'un coup la confiance du public, s'étant surcapitalisée sans justification.

Ces thés, ces cafés sont excellents ; mais, en France, hélas ! il n'est pas réputé « chic » de consommer les produits de nos colonies.

Les Anglais nous disent péremptoirement : « Le thé seul de Ceylan est bon ; près de lui, celui de Chine est médiocre. » Nous, nous avons toute timidité pour imposer nos produits nationaux. Cependant, si réellement le thé de Chine est supérieur à celui de Ceylan, quoi qu'en disent les Anglais, notre thé d'Annam s'aligne facilement avec celui de l'île enchantée.

Quand donc aurons-nous le « ventre patriotique » ? Cela vaudrait mieux que toutes les protections douanières et autres actes gouvernementaux.

Il est vrai que, autant les Anglais savent présenter leurs produits, autant nous omettons les quelques frais, cependant si utiles à cette présentation.

Messageries fluviales de Cochinchine

Assemblée générale ordinaire du 20 juin 1934

(L'Information d'Indochine, économique et financières, 13 octobre 1934)

[...] Nous avons [...] participé, au cours de l'exercice dernier, à la constitution de la Société des plantations indochinoises de thé. Cette société a pour objet la reprise et l'exploitation des plantations de thé créées par la Société des thés de l'Indochine, la Société agricole du Kontum et la Société [indochinoise] des cultures tropicales [SICT]. Son domaine s'élève à environ 1.200 hectares dont la production qui est, dès maintenant, de 180 tonnes atteindra d'ici quelques années 600 tonnes.

Cette société a été constituée au capital de 26.500.000 fr., divisé en 265.000 actions de 100 francs chacune dont 165.000 actions ordinaires et 100.000 actions privilégiées ayant droit à un intérêt cumulatif de 8 % à partir de la création de la Société.

Nous avons accepté de participer à cette entreprise qui se présente dans les meilleures conditions et nous avons souscrit une partie du capital privilégié. [...]

Plantations indochinoises de thé

Nous vous rappelons que nous avons réuni en 1933 notre plantation de l'Arbre-Broyé à trois autres plantations de thé pour constituer la Société des plantations indochinoises de thé au capital de 26.500.000 francs dont 9.680.000 francs nous ont été remis en contrepartie de notre apport.

Nous tenons donc à vous donner ici les dernières nouvelles reçues sur les domaines de cette société.

Ceux-ci se répartissent comme suit (hectares) :

• Plantations d'altitude :	
Arbre-Broyé (Lang-Bian)	461
Plei-Ku (Kontum)	500
Dak-Doa (Kontum)	175
• Plantation île plaine :	

Duc-Phu (Quang-Nam)	165
Total	1301

Tous ces domaines possèdent leurs usines de traitement et sont en production, les uns depuis plusieurs années, les autres depuis 1934 seulement.

Les dernières récoltes marquent une augmentation sensible sur les précédentes, se chiffrant comme suit :

(kg)	1932	1933	1934
Arbre-Broyé	9.945	18.526	29 137
Plei-Ku	71.094	73.246	123.273
Dak-Doa			35.634
Duc-Phu	18.567	29.090	44.249

De plus, le total de la production paraît devoir dépasser cette année (en 1935) 275.000 kg auxquels il y a lieu d'ajouter la production des thés indigènes, traités dans l'usine de Duc-Phu, pour un total de 100.000 kg environ.

Une réduction sensible du prix de revient a pu ainsi être obtenue pour la récolte en cours et s'accroîtra au fur et à mesure de la progression du rendement de chaque plantation.



Coll. Olivier Galand

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
Société anonyme au capital de 26.500.000 de fr.
divisé en 265.000 actions de 100 fr. chacune
dont 100.000 actions privilégiées et 165.000 actions ordinaires

Statuts déposés chez M^e Leservoisière, notaire à Saïgon

Droit de timbre acquitté par abonnement
vvvvvvv
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 2 janvier 1935

Siège social à Saïgon

ACTION ORDINAIRE DE CENT FRANCS AU PORTEUR
Le président : Edmond du Vivier de Streel ¹
Par délégation du conseil d'administration (à droite) : L. Léger (?)
Malowsky Imp. Paris.

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 25 mai 1935)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine en date du 28 février 1935, il a été fait concession provisoire, à la Société des plantations indochinoises de thé dont le siège social est à Saïgon, 30, boulevard de la Somme, d'un terrain domanial de huit cent vingt-six hectares soixante-dix ares (826 ha. 70 a.) sis à Entrerays, province du Haut-Donai (Annam)

Société financière française et coloniale [SFFC]
Assemblée générale ordinaire du 18 septembre 1935
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 19 octobre 1935).

[...] Plantations indochinoises de thé. — La Société financière française et coloniale a participé à la création de cette société par fusion de quatre plantations appartenant respectivement à la Société indochinoise des cultures tropicales, à la Société des thés de l'Indochine et à la Société agricole du Kontum. Cette fusion a permis de rassembler les capitaux nécessaires pour poursuivre le programme de mise en valeur de ces différents domaines représentant pour l'ensemble une superficie de 1.300 hectares. La production escomptée dans quatre ou cinq ans est de 700 tonnes de thé de première qualité, c'est-à-dire plus de la moitié de la consommation française. Pour l'exercice 1934, la récolte a atteint 233 tonnes dont 186 tonnes de thé d'altitude.

La société a réussi à surmonter les principales difficultés d'ordre agricole et industriel inhérentes à l'implantation d'une nouvelle culture en pays tropical. Ses produits sont classés au même rang que les qualités les plus appréciées des Indes ou de Ceylan. Par contre, elle doit mettre au point et développer son organisation commerciale en vue

¹ Edmond du Vivier de Streel (1869-1946) : ancien directeur de cabinet d'André Lebon au ministère des colonies, inlassable propagandiste, administrateur d'une quarantaine de sociétés. Voir [encadré](#). Administrateur de la SFFC à partir de 1934, il la représenta dans trois de ses filiales indochinoises.

d'assurer la diffusion de ses produits sur les marchés métropolitains et de l'Afrique du Nord, où elle est protégée contre la concurrence étrangère. [...]

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM

Année 1936

Liste des électeurs (1.201)

(*Bulletin administratif de l'Annam* 15 février 1936)

15° — Circonscription électorale de Kontum — Pleiku

(section de Kontum)

11 De Guenyveau Henri-Gustave Charles [ancien de la SICAF] Dir. de plantation [Plantations indochinoises de thé] Congé en France

7° — Circonscription électorale de Tourane

15 Bourgoïn Léon Contrôleur P. I. T. Tourane

16° — Circonscription électorale de Kontum — Pleiku

(Section du Pleiku)

1 Allavena Jean Paul Dir. Plantations indoch. de thé Pleiku

17° — Circonscription électorale de Dalat

17 Bouvier André Assistant de la Soc. indoch. de thé [Plantations indoch. de thé*] Arbre-Broyé

49 La Moussaye Amaury (de) Dir. de plantation [Plantations indochinoises de thé*] Entre rays

Société indochinoise de cultures tropicales

Assemblée ordinaire du 22 octobre 1936

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 décembre 1936)

Situation du marché du café et du thé

[...] Le cours moyen du thé de Ceylan à Londres n'a marqué aucune amélioration depuis la fin de 1934 et a continué à osciller, suivant les variations de qualité saisonnières, de 8 fr. 85 à 11 fr. 60 le kg en 195 et de 8 fr. 94 à 11 fr. 04 entre le 1^{er} janvier 1936 et la fin de septembre.

Une mesure identique à celle que nous venons de vous exposer pour le café n'en a pas moins été prise ces derniers jours contre les thés de nos colonies, le droit de douane protecteur, qui avait été remonté au début de 1934, étant brusquement ramené de 8 fr. 06 le kg. à 5 fr. 66.

Nous faisons donc à leur égard les mêmes vœux qu'en ce qui concerne la protection douanière des cafés coloniaux, espérant que, de toute façon, de nouvelles mesures viendront donner aux plantations indochinoises de thé le soutien qui leur est indispensable, tant qu'elles n'auront pas atteint la période de pleine production.

Plantations indochinoises de thé

Les récoltes de cette société, dans laquelle nous avons conservé des intérêts importants en contrepartie de l'apport de notre plantation de l'Arbre-Broyé, sont en nouvelle augmentation.

La production de l'exercice 1935 s'est élevée, en effet, à 278.329 kg, contre 223 800 kilog. en 1934 ; la production de l'année en cours semble devoir marquer, du moins pour les plantations d'altitude dont le thé est de qualité supérieure, un nouvel accroissement :

kg	Arbre-Broyé	Plei-Ku	Dak-Doa	Duc-Phu	Total
1932	9.945	71.094		18.567	99.606
1933	18.526	73.246		29.090	120.862
1934	29.137	114 780	35.634	44.249	223.800
1935		121.754	48.320	60.481	278.329

Les prix mondiaux du thé ne se sont malheureusement pas améliorés. Par contre, l'organisation commerciale de la Société « Les Plantations indochinoises de thé » a été heureusement développée ; elle a permis d'écouler, dès cette année, des tonnages croissants sur les marchés français ou coloniaux qui bénéficient de la protection douanière indispensable et dont la clientèle prend goût de plus en plus aux thés d'altitude, plus connus sous leur appellation d'origine de « Thé des Plateaux Moïs ».

[AEC 1937/1088](#) — Les Plantations Indochinoises de thé,
32, boulevard de la Somme, SAIGON (Cochinchine)
Correspondant à PARIS : 51, rue d'Anjou (8^e).

Tél. : Anjou 30-30. — Télég. : Theplanit-Paris. — © : Cogef Lugagne 1929. — R.C. Saïgon 2.214.

Capital. — Société anon. constituée le 30 novembre 1933, au capital de 26.500.000 francs, divisé en 265.000 actions de 100 fr., dont 165.000 actions ordinaires et 100.000 actions temporairement privilégiées. Cette société provient de l'apport-fusion de la Société agricole du Kontum, de la Société des Thés de l'Indochine et de la plantation de thé de l'« Arbre Broyé » de la Société Indochinoise de cultures tropicales.

Objet. — Plantation et culture des plantes à thé, à café, à quinquina ; exploitation de toutes fabriques ou établissements servant à la préparation du thé, du café, du quinquina, etc.

Exp. — Thé. — Plantations de thé de l'« Arbre Broyé » (461 hectares), Plei-ku (500 hectares), Dak-Doa (175 hectares), Duc-Phu (Annam), 165 hectares plantés. — Production : 1936. Thé d'altitude 307 tonnes, thé de plaine 28 tonnes.

Conseil. — MM. du Vivier de Streel, présid. ; Ed. Cahen-Fuzier et H. de Vienne, vice-présid. ; Paul Bernard, admin.-délégué ; le colonel Bernard, René Bouvier, Pierre Guesde, Ed. de Laboulaye, Jean Laurent, J.-B. de Luppé, Ch. Michel-Côte, Société des Messageries Fluviales de Cochinchine, administrateurs.

Les Plantations indochinoises de thé
Assemblée ordinaire tenue à Saïgon le 11 janvier 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 février 1937)

Assemblée présidée par le représentant à Saïgon des Messageries fluviales de Cochinchine, administrateur.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous avez été convoqués en assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 30 de nos statuts, en vue d'approuver les comptes relatifs à notre troisième exercice social et de délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

La situation mondiale du marché du thé

Nous vous donnerons tout d'abord, comme d'habitude, un aperçu de la situation mondiale du marché du thé, pendant l'année 1935, ainsi que de la production indochinoise et de la consommation française.

La production totale, des pays exportateurs de thé dans le monde s'est élevée durant l'année 1935 à [illisble] tonnes contre 391.502 tonnes en 1934.

Les stocks de Londres s'élevaient, à fin 1935, à 120.225 tonnes contre 137.551 tonnes à fin 1934 et les stocks à Amsterdam à 2.221 tonnes contre 3.361 tonnes à fin 1934.

Le montant des exportations autorisé par les pays ayant adhéré au plan de restriction est passé de 87 1/2 % pour la deuxième année d'application du plan (1^{er} avril 1934-1^{er} avril 1935) à 82 1/2 % pour l'année suivante. Le total exportable pour l'année 1935-36 est ainsi de 301.351 tonnes.

Les cours du thé de Ceylan sur les marchés publics de Londres ont atteint 9 fr. 87 en moyenne au kilo en 1935 contre 9 fr. 83 en 1934. Sur le marché d'Amsterdam, la moyenne des cours des thés de Java a été de 6 fr. 80 en 1935 au kilo contre 8 fr. 05 en 1934.

D'après les statistiques indochinoises, les exportations d'Indochine sont passées de 1.264 tonnes en 1934 à 1.178 tonnes en 1935 dont, respectivement, 1.030 [?] tonnes et 829 tonnes sur la France. Cependant, les statistiques françaises font seulement état d'une importation en provenance d'Indochine, au titre du commerce général de 675 tonnes en 1934 et 587 tonnes en 1935. Ces différences importantes entre les chiffres des statistiques indochinoises et françaises montrent qu'une grande partie des tonnages, théoriquement exportés vers la France, n'y sont pas effectivement entrés, les chargements correspondants ayant été déroutés en cours de route vers un port étranger

Mais la différence est encore plus sensible pour les importations en France de thé d'Indochine au titre du commerce spécial, savoir : 270 tonnes en 1934 et 290 tonnes en 1935.

Une grande partie des tonnages introduits en France ont donc été réexportés ou sont restés en stocks dans les ports.

Il ressort donc de ces statistiques que le marché français n'a pu absorber qu'une faible part des tonnages que les exportateurs indochinois tentaient d'y introduire.

Quant aux importations totales de la France au titre du commerce spécial (Indochine et étranger), elles ont marqué une légère régression, passant de 1.100 tonnes en 1934 à 995 tonnes en 1935.

Les difficultés rencontrées dans le domaine commercial

Ces indications d'ordre général vous permettent de concevoir les difficultés que nous avons rencontrées en 1935 dans le domaine commercial, et qui se sont manifestées d'une triple façon :

1° Nous avons dû consentir une baisse sensible sur nos prix de vente en France afin de faciliter l'écoulement de nos stocks, qui s'accroissaient exagérément, du fait même de l'augmentation de notre production ;

2° Cette baisse n'ayant pas produit des effets suffisants, nous avons été contraints de vendre sur les marchés extérieurs non protégés une assez forte proportion de grades « broken » qui ne trouvaient pas preneur sur les marchés français :

3° Enfin, nous avons dû limiter, puis suspendre totalement nos achats à la colonie de thés indigènes, ces catégories de thés n'étant pu susceptibles d'être écoulées à des prix rémunérateurs.

Pour le thé d'altitude en 1935, nos prix moyens de vente se trouvent ainsi avoir été quelque peu inférieurs à la parité des prix moyens de vente des thés de Ceylan, sur les marchés publics de Londres, alors que d'une part, nous bénéficions sur le marché franco-colonial d'une protection douanière de 8 fr. 06 au kilo. et que, d'autre part, nos thés sont au kilo, et que les experts de Londres parmi les très bonnes qualités de Ceylan [*sic : phrase bancale*].

Bien qu'il soit nécessaire de tenir compte de ce que nous avons dû écouler en 1935 une assez forte proportion de bas grades, résidus des stocks de l'année précédente, il n'en apparaît pas moins que la protection douanière a été insuffisante pour compenser le handicap commercial qui résulte des deux causes principales ci-après :

1° Le public métropolitain est encore dans l'ignorance des efforts réalisés et des résultats obtenus par les plantations de thé d'altitude pour mettre à la disposition des consommateurs français un produit comparable aux meilleures qualités étrangères ;

3° Les exportations de thés indochinois de basse qualité, dits « thés d'Annam », se sont développées à la faveur du relèvement de la protection douanière.

Nous avons donc été amenés à entreprendre, en collaboration avec la Compagnie agricole des thés et cafés de Kontum [Catecka], une campagne de publicité en vue de diffuser parmi la clientèle la marque d'origine de nos thés d'altitude, dits « Thés des Plateaux Moïs ».

Par ailleurs, nous sommes intervenus auprès du Gouverneur général de l'Indochine pour obtenir la limitation des exportations de thés de basse qualité.

Nous avons demandé, à cette occasion, au chef de la colonie, de bien vouloir faire adhérer l'Indochine au plan de restriction international, ainsi que nous en avons été sollicités à différentes reprises par les planteurs étrangers. Mais, pour des raisons de politique indigène, cette mesure a été jugée inapplicable dans notre colonie.

Par contre, le gouverneur général a accepté d'imposer aux producteurs une réglementation sur le cautionnement, qui doit permettre, lorsqu'elle entrera en application, de limiter de façon très importante les exportations de thés d'Indochine mal préparés.

Exploitation et production

Nous avons poursuivi, au cours de l'exercice, les travaux d'aménagement de nos plantations et l'équipement de nos usines.

Notamment, nous avons créé 5 hectares de pépinières supplémentaires à Plei-Ku pour préparer le programme d'interplantations dont nous vous avons entretenus l'année dernière. Nous vous rappelons en effet que nous avons décidé de doubler la densité de nos plantations du Kontum et de Duc-Phu durant les années 1936 à 1938 dans le but d'accroître le rendement à l'hectare de nos exploitations et de diminuer, dans une mesure correspondante, nos prix de revient.

Nous avons, par ailleurs, augmenté la capacité de traitement de notre usine de Plei-Ku par l'installation d'un moteur Bolinders de 150 CV. et l'amélioration des conditions du flétrissage et de la fermentation.

Nos deux exploitations de Plei-Ku et de Dak-Doa ont été reliées par une route que nous avons construite avec le concours de l'administration.

La production de nos différentes exploitations en 1935 s'est élevée (en tonnes) à :

Plei-Ku	122,502
Arbre Broyé	47,774

Dak-Doa	48,701
Total thé altitude	218,977
Duc-Phu (plaine)	61,344
Total général	<u>280,321</u>

En outre, nous avons fabriqué dans notre usine de Duc-Phu 42 t 6 de thé provenant du traitement de feuilles vertes achetées aux indigènes, mais tout préparé et dont nous avons seulement assuré le triage et le classement.

La plantation de l'Arbre-Broyé à été éprouvée, comme l'année précédente, par la cloque blanche, durant les mois de forte précipitation atmosphérique et nous avons dû prendre des mesures pour éviter la propagation de cette maladie.

Nos différents domaines ont été visités en septembre 1935 par notre expert, le docteur Deuss, qui a constaté leur état d'entretien satisfaisant et les bonnes conditions de l'usinage.

Enfin, nous avons poursuivi, sur nos exploitations, les travaux d'assainissement entrepris les années précédentes en collaboration avec l'Institut Pasteur.

Résultats de l'exercice

Pour l'exercice écoulé, nous avons continué à porter au débit du Compte de profits et pertes la totalité des frais généraux et des frais d'entretien, bien que nos exploitations ne soient pas parvenues à la période de rendement normal.

Dans ces conditions, les résultats bruts d'exploitation se traduisent par une perte de 849.137 52

à laquelle il y a lieu d'ajouter :

Les frais généraux 259.985 23

Et les charges financières 126.384.201

En contrepartie, nous avons encaissé des recettes diverses s'élevant à 34.054 75

de telle sorte que notre Compte de profits et pertes laisse apparaître un solde débiteur de 1.201.452 27

Comment se présente l'exercice en cours

Nous avons constaté, dans le premier semestre 1936, une amélioration notable de notre situation commerciale, enregistrant ainsi les heureux effets de notre politique de vente et de nos efforts de propagande.

Par ailleurs, la production de nos plantations d'altitude se développe à la cadence prévue, au fur et à mesure que nos arbres les plus jeunes entrent progressivement en rapport. Notre exploitation ne deviendra normale que lorsque les interplantations de nos domaines du Kontum seront terminées. A ce moment, nos prix de revient seront comparables, sinon inférieurs à ceux de la production étrangère.

Nous devons vous informer d'autre part qu'un décret en date du 2 octobre 1936 vient de réduire de 2 fr. 40 au kilo le droit de douane frappant les thés étrangers à leur importation en France.

Cette décision est présentée comme une conséquence de la dévaluation monétaire et elle a été prise par les pouvoirs publics dans le but d'éviter la hausse du coût de la vie.

Elle aura pour effet, compte tenu de la hausse inévitable des prix de revient, de placer les producteurs de thé indochinois dans une situation plus défavorable qu'avant la dévaluation monétaire.

Nous avons donc immédiatement protesté auprès des pouvoirs publics en vue de faire rapporter une mesure aussi inopportune qu'antiéconomique qui affecte d'ailleurs dans une mesure également grave les planteurs européens et les producteurs indigènes.

Nous avons bon espoir que cette demande légitime sera favorablement accueillie par le gouvernement.

Au moment où l'on se préoccupe, à juste titre en effet, d'élever le standard de vie des populations indigènes et où l'on met en garde la production coloniale contre les dangers de la monoculture, il serait illogique que, par une mesure brutale, décidée sans consultation préalable du chef de la colonie, ni des intéressés, on ruinât l'effort déjà plein de promesses des colons indochinois européens et indigènes, pour satisfaire entièrement les besoins de la consommation française en un produit de nécessité fourni jusqu'alors par l'étranger.

Remarques sur le bilan

Notre bilan se solde par un total de 31 millions 204.142 fr. 95 contre 28.457.666 fr. 20 pour l'exercice précédent.

Les postes ayant subi les principales modifications sont les suivants :

Le poste Plantations passe à 24.426.517 fr. contre 23.447.268 fr. 30, la différence correspondant essentiellement à des dépenses de pépinières et aménagements d'usines.

Les stocks de thé passent à 2.205.494 fr. 90, contre 1.644.071 fr. 80. Cette augmentation provenant principalement de l'accroissement de notre production. Nos stocks ont été inventoriés à des cours qui correspondent à leur valeur probable de réalisation.

Le compte Effets escomptés atteint 1.969.792 francs contre 1.388 962 fr. 30 en 1934.

Enfin, un poste nouveau apparaît au passif, le poste Banquiers, dont le montant s'élève à 1.800.866 fr. 10. Ce poste correspond à des avances qui ont été faites à la Société pour lui permettre d'achever la mise en valeur de ses domaines.

Questions à l'ordre du jour

Un de nos administrateurs, M. Edmond Giscard d'Estaing nous a donné sa démission au début de cet exercice ; nous avons désigné pour le remplacer M. Paul Bernard ², administrateur délégué de la Société financière française et coloniale, qui dirigeait notre société en Indochine.

Nous vous demandons de ratifier la nomination de cet administrateur, qui a été faite par notre conseil à titre provisoire, et de donner à M. Giscard d'Estaing *quitus* de sa gestion.

Au cours de l'exercice, notre société a traité des opérations courantes avec des banques ou société dont font partie certains de vos administrateurs. Nous vous demandons de leurs renouveler, pour 1936, l'autorisation prévue à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Vous aurez enfin, Messieurs, à nommer deux commissaires chargés de vous présenter, lors de votre prochaine assemblée générale ordinaire, un rapport sur les comptes de l'exercice en cours et à fixer la rémunération qui leur sera allouée.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1935

ACTIF	
Frais de constitution	361.444 40
Plantations	24.426 51

² Paul Bernard (1892-1960) : polytechnicien, administrateur délégué de la SFFC (1935), président des Transports aériens intercontinentaux (1946-1960). Voir [encadré](#).

Caissees et banques	151.505 21
Clients Europe	302.787 00
Clients Saïgon	1.624 00
Débiteurs divers	220.399 38
Approvisionnements	323.950 40
Stocks thé	2 205.494 90
Portefeuille titres	54.000 90
Taxe sur le revenu	241.1&7 00
Taxe de transmission	17.556 60
Comptes d'ordre	75.360 60
Matériel et mobilier Paris	1.150
Pertes et profits 1934	1.636.868
Pertes et profits 1935	1.201.452 27
	<u>31.221.137 31</u>
PASSIF	
Capital	26 500.000
Banques	1.800.866 15
Effets escomptés	1.969.792
Fournisseurs	532.625 90
Créditeur divers	18.259 50
Frais à payer	263 156 85
comptes d'ordre.	136. 91
	<u>31.221.137 31</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Résultats bruts exploitation	849.137 52
Frais généraux	259.985 30
Charges financières	126.384 20
	<u>1.235.507 02</u>
CRÉDIT	
Recettes diverses	34.054 75
Pertes et profits	1.201.452 87

LES RÉOLUTIONS

Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'assemblée :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et celui des commissaires aux comptes l'exercice 1935, approuve dans toutes leurs parties lesdits rapport et bilan et les comptes sociaux tels qu'ils lui sont présentés par le conseil.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne acte au conseil qu'il lui a été rendu compte, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, de contrats ou arrangements passés avec les sociétés dans lesquelles certains administrateurs ont des intérêts directs ou indirects.

Elle donne au conseil d'administration, pour l'exercice 1936, l'autorisation prévue par la loi précitée.

Troisième résolution

L'assemblée générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le conseil de MM. R[ené] Bouvier [SFFC], Ed. Cahen-Fuzier ³, E[dmond] Giscard d'Estaing [SFFC], Éd[ouard] de Laboulaye ⁴, J.-B. de Luppé ⁵, H[enri] de Vienne ⁶, Paul Bernard [SFFC], comme administrateurs qui resteront en fonctions jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes du sixième exercice.

Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte la démission d'administrateur de M. Edmond Giscard d'Estaing et lui donne *quitus* de sa gestion.

Cinquième résolution

L'assemblée générale nomme M. Pierre Gimon ⁷ et la Société fiduciaire d'Indochine, commissaires chargés d'établir un rapport à la prochaine assemblée générale ordinaire sur la situation de la société, le bilan et les comptes présentés par le conseil d'administration pour l'exercice 1933 avec faculté, pour chacun des commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Elle fixe à 1.500 francs, pour chacun d'eux, l'indemnité qui leur est allouée.

³ Édouard Cahen-Fuzier (1877-1948) : docteur en droit, il fit carrière à partir de 1909 au sein de la Banque de l'Union parisienne qu'il représenta dans une vingtaine de sociétés. Ancien président des Thés de l'Indochine. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

⁴ Édouard de Laboulaye (1883-1955) : secrétaire général de la Banque de l'Indochine qu'il représenta à la tête de deux douzaines de sociétés. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

⁵ Jean-Bernard de Luppé : marié en 1922 à Sally Beecher, nièce de Hugh Campbell Wallace, ambassadeur des Etats-Unis à Paris de février 1919 à juillet 1921. Administrateur de la SICAF. Ancien de la Société agricole du Kontum. Le Bottin mondain 1966 donne pour adresse Donnside Estate, Welimda, île de Ceylan.

⁶ Henri de Vienne (1881-1963) : président de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (1922). Voir [encadré](#).

⁷ Pierre Gimon (1909-1988) : vraisemblablement introduit dans le groupe SICAF par René Hachette, administrateur délégué, longtemps directeur de la Cie de l'Afrique orientale avec le père de Pierre Gimon. Successeur de Furiet à la présidence des Forêts et scieries de Biênhoà. Voir [encadré](#).

[L'escale du « Claude-Chappe » à Quinhon]
(*Bulletin de la chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de Tourane*,
6 mars 1937)

Signatures :

ALLAVENA : dir. P.I.T. [Plantations indochinoises de thé] Pleiku

[André] BOUVIER : Adjoint de M. Allavena (Dakdoa)

(*Bulletin de la chambre mixte de commerce et d'agriculture du Centre et du Sud-
Annam à Tourane*, 27 mars 1937)

Membre

Allavena (Jules), dir. des P.I.T. à Pleiku.

Les Plantations indochinoises de thé
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 17 juillet 1937)

Les résultats bruts d'exploitation de l'exercice 1936 se soldent par une perte de 58.964 francs contre 849.137 francs en 1935. Les frais généraux se sont élevés à 182.645 francs contre 899.986 francs, les charges financières passent de 126.384 francs à 352.105 francs. Par ailleurs, la société a encaissé des recettes diverses s'élevant à 44.535 francs et a eu à faire face à des dépenses diverses s'élevant à 19.561 francs. De telle sorte que le compte de profits et pertes laisse apparaître un solde débiteur de 868.901 francs contre 1.201.452 francs à l'exercice précédent.

Il y a lieu de noter que, conformément à ce qui avait été fait pour les exercices antérieurs, la totalité des frais généraux et des frais d'entretien ont été portés au débit du compte de profits et pertes, bien que les exploitations ne soient pas parvenues à la période de rendement normal.

Les Plantations indochinoises de thé
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 7 août 1937)

La production des trois plantations d'altitude de la société a atteint 124.573 kilos de thé pour les six premiers mois de 1937 contre 72.716 kilos pour la période correspondante de 1936.

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 24 août 1937)

M. Lortholary, directeur de la Plantation des thés de l'Arbre-Broyé, est désigné pour faire partie de la Commission sanitaire provinciale du Haut-Donnai pour compter du 19 juin 1937, en remplacement de M. [Amaury] de la Moussaye.

Société financière française et coloniale
Assemblée ordinaire du 29 septembre 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 30 octobre 1937)

[...] Les Plantations indochinoises de thé. — La production des différentes exportations de thé d'altitude s'est élevée à 398.220 kilogrammes en 1936 contre 218.977 kilogrammes en 1935.

Cette progression correspond aux prévisions et doit s'accroître pendant plusieurs années. C'est seulement, en effet, vers 1941, que les extensions des différents domaines seront parvenues à maturité.

Les résultats bruts d'exportation se sont traduits par une perte de 58.964 fr. 20 contre une perte de 849.137 fr. 52 en 1935.

Au fur et à mesure que sa production se développe, cette entreprise s'achemine donc graduellement vers son équilibre.

Une notable amélioration est à enregistrer dans la situation commerciale de la Société, dont les stocks en fin d'exercice pouvaient être considérés comme normaux. Ces résultats sont dus, pour une large part, aux efforts de propagande faits en vue de diffuser la marque d'origine des thés Plateaux Mois et de provoquer chez la clientèle la substitution de ces thés aux thés de même qualité d'origine étrangère.

Un décret du 2 octobre 1936 a réduit de 2 fr. 40 au kilo le droit de douane frappant les thés étrangers à leur importation en France. Sur les démarches pressantes de la société, cette mesure a été rapportée en juillet 1937. [...]

Liste définitive des électeurs de la chambre consultative mixte de commerce et
d'agriculture de Tourane
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 18 novembre 1937)

25 De Guenyveau Directeur de plantation Dakdoea (Kontum)

CHRONIQUE DE DALAT

Une très intéressante excursion
(*La Dépêche d'Indochine*, 8 octobre 1938)



M. Nguyễn-Xuan-Can,
président du cercle

Le Cercle annamite de Dalat a organisé, dimanche dernier, une visite à une des grandes et importantes plantations de thés de l'Indochine : celle de l'Arbre-Broyé à Entre-Rays (22 km. de Dalat).

Le 2 octobre à 8 heures, les membres du cercle avec leurs familles, plus de 70 personnes, se rendirent sous une pluie fraîche et tranquille au local provisoire de l'association (école primaire complémentaire de Dalat). Le résident-maire, pour leur témoigner sa haute sympathie, avait mis à leur disposition deux camions de la voirie municipale.

À dix heures et demie, nous voilà à Entre-Rays. La pluie a cessé, le soleil, de ses rayons radieux, perceait les derniers amas de nuage noirs, montrant sa face riante pour annoncer aux excursionnistes une journée pleine de gaieté et de promesse.

À notre arrivée, nous sommes chaleureusement reçus par M. Lortholary, directeur de la plantation, et son personnel. Et tous, nous sommes conquis, comme un éclair, par la parfaite amabilité, la gentillesse sans égale de ce chef de plusieurs milliers d'âmes, dont l'activité, le dévouement ont contribué, *de visu*, au développement économique de notre pays, et dont la portée politique surpasserait sans contestation les meilleures thèses de doctorat.

Nous nous dirigeons vers l'économat. Quelle surprise ! Une œuvre de grande envergure, une organisation de longue haleine. Les fiches de pointage de la main-d'œuvre, établies avec une ingéniosité incomparable, permettent aux comptables de ne commettre aucun oubli au préjudice des journées de travail fournies par les coolies. Les denrées de première nécessité : riz, nuoc-mâm, étoffe, couverture, poissons secs, sel, pétrole, etc., sont fournis aux coolies et employés à un prix excessivement bas. Un exemple frappant : 0 \$ 09 le kg. de riz, sans parler des tailleurs et coiffeurs payés par la plantation et qui ne réclament que 0 \$ 25 de frais de confection pour un costume, et 0 \$ 05 par coupe de cheveux.

De l'économat, nous passons dans la plantation : nous assistons à la cueillette des feuilles de thé. Des centaines et des centaines de femmes d'une agilité remarquable remplissent de bourgeons tout verts leurs hottes suspendues au dos.

Nous traversons la cité ouvrière avant d'accéder à l'usine.

Depuis les chefs d'équipes jusqu'aux coolies novices, tous sont logés gratuitement dans des compartiments propres et aérés. Un marché, très bien aménagé d'ailleurs, répond grandement aux nécessités de cette petite localité qui ne réunit pas moins de mille personnes. Nous n'oublions pas les coquettes villas construites à l'intention des chefs d'usine et assistants : on dirait que M. Lortholary est à la fois ingénieur et architecte. Nous voici en face d'une maison à étages, imposante par son immensité, pittoresque par son cadre de verdure, de routes, de pistes fuyantes qui conduisent plusieurs milliers de paysans annamites vers le chemin du bien-être, du devoir, c'est-à-dire vers un patriotisme savamment combiné, construit sur une base de granit avec le concours d'experts ingénieurs.

Le bruit confus des machines excite notre curiosité, et nous voilà en face de courroies, de ventilateurs, de tamis et beaucoup d'autres choses encore.

De la salle de flétrissage jusqu'à la salle d'expédition, partout, de l'ordre, de la discipline, du goût, de l'activité. Partout, M. Lortholary et ses collaborateurs nous donnent des explications très détaillées, très instructives sur la fabrication du thé de l'Arbre-Broyé, dont l'arôme si doux, si pénétrant nous donne une sensation de fraîcheur, et nous porte à penser à plusieurs autres Français qui ont su se dépenser sans compter pour imprimer un essor économique à notre Annam qui a besoin réellement d'eux.

Après cette première visite, nous nous rendons dans une grande salle à manger, ornée, fleurie en la circonstance par les soins de MM. Truong-tiên-Duc, chef comptable, Cao-quang Phan, économiste, Le-Giam, sous-chef d'usine, Nguyễn-tan-Phat, chef d'usine, Nguyễn-dinh-Sung, assistant, et la toute gracieuse jeune fille de M. Phat, et plusieurs autres personnes encore qui, par leur dévouement, leur courtoisie, ont rendu notre excursion mille fois plus intéressante. Au milieu de gentilles demoiselles au sourire si fin, au milieu des dames aux robes bigarrées, au milieu d'une gaieté juvénile et champêtre, nous choquons nos verres. Les quolibets s'échangent.

Et l'on tourne le phono, et l'on danse... M. Lortholary, si sympathique et si bienveillant, a accepté de goûter ce rustique repas avec nous. Sa présence nous dit jusqu'à quel point il connaît bien les hommes et les choses de ce pays auxquels il a consacré presque une quinzaine d'années de son activité.

Après cette réunion si bien réussie, une deuxième visite à l'usine clôture notre promenade.

Avant de terminer ce reportage succinct, nous ne pouvons pas nous empêcher de remercier sincèrement M. Lortholary, qui a cherché à favoriser en tous points les visiteurs, et de rendre un juste hommage aux œuvres qu'il a pu réaliser dans la plantation d'Entre-Rays dont il assume la direction depuis deux ans. L'économat fournit aux coolies et aux employés, à des prix dérisoires, leurs denrées quotidiennes. La cité ouvrière met plusieurs centaines de familles dans de meilleures conditions d'habitation. La distribution gratuite de l'eau potable, analysée et contrôlée par l'Institut Pasteur de Dalat, préserve les employés du paludisme et mérite une mention spéciale dans les éloges que les membres du Cercle annamite de Dalat, dans toute leur impartialité, désirent adresser à M. Lortholary.

Nos félicitations au Comité administratif du Cercle annamite de Dalat et en particulier à son président, M. Nguyen-xuan-Can, dont l'activité dans le domaine sportif est déjà bien connue, pour l'organisation de cette promenade si parfaitement réussie et qui apporte de plus à ce groupement une reconfortante nouvelle : M. Le dinh-Cu, gagnant du gros lot de 10.000 \$, a promis, pendant le repas, d'apporter une importante contribution à l'édification de son local.

Société financière française et coloniale
Assemblée ordinaire du 27 septembre 1938
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 octobre 1938)

[...] Les Plantations indochinoises de thé. — Les comptes des Plantations indochinoises de Thé font apparaître un résultat brut de 2.573.639 francs en 1937 contre une perte de 58.964 francs en 1936. Les bénéfices avant amortissements s'élèvent à 1.680.124 francs contre un solde débiteur de 868.901 francs en 1936, et, après amortissements, à 799.836 francs. Aucun amortissement n'avait été réalisé en 1936. L'exercice 1937, premier exercice bénéficiaire de la Société, marque donc une étape importante dans son développement.

La production de ses trois plantations de thé d'altitude a passé de 308 tonnes en 1936 à 449 tonnes en 1937, soit un accroissement de près de 50 %.

La société poursuit sur ses domaines de Pleiku et de Dak-Doa un programme d'interplantations qui portera la densité à 6.000 plants à l'hectare. D'autre part, l'augmentation des récoltes nécessitait l'extension des usines. **La société a obtenu du Crédit colonial⁸ un prêt à long terme de 5 millions de francs** qui lui a permis à la fois de procéder à ces divers travaux, de rembourser les sommes qui lui avaient été prêtées à court terme par des banques et d'augmenter son fonds de roulement. La Société financière française et coloniale a donné son aval pour le prêt dont il s'agit.

Sur le marché international du thé, l'application du plan de restriction a été prorogée jusqu'au 1^{er} avril 1943, ce qui assure une certaine stabilité aux cours. Sur le marché intérieur, le gouvernement a marqué l'intérêt qu'il porte à la substitution des thés d'Indochine aux thés d'origine étrangère, par un rajustement du tarif douanier protecteur, et par l'institution d'un fonds de propagande en faveur des thés indochinois de qualité reconnue. [...]

Les Plantations indochinoises de thé
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 17 juin 1939)

La société a enregistré, au cours de l'exercice 1938, une nouvelle augmentation très importante de la production, due pour une part à des conditions climatiques très favorables, d'autre part à l'arrivée à maturité des plus jeunes extensions. La production des différents domaines en 1938 s'est élevée à 591.275 kg. contre 449.537 kg. en 1937.

Les résultats bruts d'exploitation se traduisent par un excédent de 4.298.748 francs contre 2.573.639 fr. en 1937. À ces résultats bruts viennent s'ajouter des recettes diverses s'élevant à 43.593 francs contre 23.462 francs en 1937, de telle sorte que l'ensemble des profits de l'exercice ressort à 4.342.341 francs contre 2.597.102 francs.

Si l'on déduit de ces profits les frais généraux, comprenant les frais de publicité, soit 482.572 fr. contre 511.612 fr. en 1937, les charges financières, soit 823.683 francs dont 150.000 francs de frais d'enregistrement du prêt du Crédit colonial, contre 459.937 francs en 1937, les résultats nets de l'exercice avant amortissements se trouvent ainsi ramenés à 3.036.086 francs contre 1.621.123 fr. en 1937.

⁸ Crédit colonial : créé en décembre 1935 par le Crédit national.

Le décompte des amortissements industriels fait apparaître, avec les mêmes coefficients que l'an passé, un amortissement de 678.576 francs contre 799.836 francs en 1937, de telle sorte que le solde du compte de pertes et profits se trouve ramené à 2.357.509 fr. contre 821.287 francs en 1937.

Ce solde bénéficiaire viendra en atténuation des pertes antérieures qui se trouveront ainsi ramenés à 528.425 francs.

SICT
Plantations indochinoises de thé
Assemblée ordinaire du 6 juillet 1939
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 septembre 1939)

La production de cette société a enregistré, en 1939, une nouvelle et très sensible augmentation, se chiffrant par 591.275 kilos de thé des plateaux mois.

Les productions des trois plantations d'altitude de cette société, durant les cinq dernières années, sont les suivantes :

Ex.	kg
1934	179.551
1935	218.977
1936	398.220
1937	449.537
1938	591.275

Le prix de vente moyen de ces thés s'est très fortement amélioré, bien qu'une proportion de plus en plus grande ait dû en être vendue sur les marchés extérieurs.

Les débouchés du thé des plateaux Mois se multiplient chaque jour, et ce thé a pris sa place sur les marchés mondiaux de Londres, Amsterdam et Batavia.

Les résultats nets de l'exercice ressortent en très forte augmentation : 2.357.509 fr. 40 en 1938, contre 821.287 fr. 50 pour le précédent exercice.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'utiliser ce solde à l'apurement des pertes antérieures, dont le montant se trouvera ramené à 528.425 fr. 30.

L'ère des distributions, et plus particulièrement la mise en paiement d'un dividende aux actions privilégiées, dont votre société détient 35.000 actions sur les 96.800 de son portefeuille, peut donc être vraisemblablement attendue pour l'exercice 1939.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
PROTECTORAT DE L'ANNAM
Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam
Année 1940
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 3 avril 1940)[563]

16° — Circonscription électorale de Kontum-Pleiku
Section de Pleiku
5 De Guenyveau Henri Directeur Plantation PIT [Plantations indochinoises de thé]

15 Thoreau Jules Assistant Plantation PIT [Plantations indochinoises de thé]

Mariage
(*L'Écho annamite*, 29 avril 1940)

Nous apprenons avec plaisir le mariage, qui sera célébré à Dalat, le samedi quatre mai prochain, de M. Charles Lacaze, ingénieur employé aux plantations de l'Arbre-Broyé, avec M^{lle} Françoise Augé, la gracieuse fille de M^{me} et M. Augé, résident-maire de Dalat.

PROTECTORAT DE L'ANNAM
Chambre mixte de commerce et d'agriculture de Tourane
Liste des électeurs français pour l'année 1940
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 novembre 1940)

N° NOM ET PRÉNOMS PROFESSION DOMICILE

1^{re} partie : électeurs commerçants et industriels
34 Guenyveau H. de Directeur de plantation [Plantations indochinoises de thé] Pleiku

L'INSPECTION DE L'EMPIRE INDOCHINOIS
LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE JEAN DECOUX,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE,
À KONTUM ET À QUINHON
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1941)

Quinhon, 10 avril, — Dans la matinée du 10 avril, avant de quitter Pleiku, l'Amiral Decoux..., il s'est arrêté à la Société des Plantations indochinoises de thé. Il y a été reçu par le directeur, M. de Guenyveau, et par Madame de Guenyveau qui lui ont fait visiter les installations et donné diverses indications sur l'entreprise. Celle-ci produit annuellement 300 tonnes de thé noir, représentant 30 % de la production des plateaux mois et l'équivalent du quart de la consommation de la France. Elle fournit du travail à 3.500 à 4000 personnes, dont 2.000 Djarai.

Le gouverneur général à l'Arbre-Broyé
(*L'Écho annamite*, 18 juin 1941)
(*La Dépêche d'Indochine*, 19 juin 1941)

Dalat, 18 juin — L'amiral Decoux s'est rendu le 18 juin à la plantation de l'Arbre-Broyé appartenant à la société des Plantations Indochinoises de thé.

Il y a été reçu par le directeur, M. Lortholary, et par M. Lacaze, assistant, qui lui ont fait visiter en détail leurs installations et lui ont présenté toutes les opérations auxquelles donne lieu la préparation du thé noir, depuis la cueillette jusqu'à l'emballage.

La société possède à l'Arbre-Broyé 460 hectares plantés en théiers, dont 425 sont dès maintenant en cueillette.

La capacité de production de l'usine est de 250 tonnes par an, chiffre atteint en 1938.

En raison de circonstances climatiques défavorables, la production de 1941 n'est estimée qu'à 150 tonnes, soit 15 % de la production totale des plateaux moïs, et l'équivalent du huitième de la consommation française.

La plantation s'étage à des altitudes variant de 1.450 à 1.650 mètres. Cette circonstance, si elle diminue le rendement par rapport aux plantations moins élevées, est en revanche favorable à la qualité du thé, l'un des meilleurs d'Indochine et très hautement coté sur le marché mondial.

La plantation de l'Arbre-Broyé emploie actuellement 1.500 personnes.

Cette main-d'œuvre entièrement annamite et venue des diverses provinces de l'Annam a créé l'agglomération d'Entrerays où le climat lui a permis de s'installer à demeure. (Arip)

PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ (*Le Figaro*, 27 octobre 1941)

On escompte, pour 1940, des résultats de l'ordre de ceux de 1939, qui avaient laissé un bénéfice net de 1415386 ayant permis de distribuer aux actions privilégiées un dividende de 8 pour cent.

La journée du Gouverneur Général à Dalat (*L'Écho annamite*, 29 mai 1942)

Dans la journée, le Gouverneur Général a reçu M. Lortholary, planteur...

La tournée de l'Amiral Decoux (*L'Écho annamite*, 27 janvier 1943)

Pleiku, 27 Janvier. — Ce matin s'est célébré à Banméthuot, pour la 18^e fois ; la fête annuelle du serment créée en 1926 par l'Administrateur Sabatier. La présence du Gouverneur Général et du Résident Supérieur en Annam, M. Grandjean donnait un caractère particulièrement solennel à cette fête qui réunissait 60 chefs moïs.

Après un magnifique défilé du bataillon de tirailleurs montagnards du Sud'Annam suivi d'une palabre en langue rhadé du Résident Gerbinis, ces chefs vinrent, l'un après l'autre, renouveler le serment de loyauté et de fidélité en touchant le bracelet porté par le Gouverneur Général et en déposant devant lui une offrande symbolique d'œufs et de riz

À la suite des rites et des prières destinées à sceller le serment eurent lieu le défilé et le salut de 350 éléphants.

Au début de l'après midi, le Chef de la Fédération, le Résident Supérieur et leur suite reprirent la route 14 en direction de Pleiku où ils furent accueillis par le résident M. Guillot.

Dans la soirée, l'Amiral reçut en audience MM. [de Guenyveau](#) et Choissnel, directeur [de la P.I.T.](#) et de la C. A.T.E.C K.A. (Ofi).

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
Société anonyme créée en 1933
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : la plantation et la culture des plantes à thé, à café, à quinquina et toutes opérations se rattachant à cet objet.

La société exploite les plantations provenant de l'apport-fusion de la société des thés de l'Indochine, de la Société agricole du Kontum et la plantation de l'Arbre-Broyé provenant de l'apport de la Société indochinoise des cultures tropicales.

Siège social : 11, place Rigault-de-Genouilly, Saïgon.

Capital social : 26.500.000 fr, divisé en 265.000 actions nominatives ou au porteur de 100 fr, dont 165.000 actions O et 100.000 actions P. Ces dernières seront assimilées aux actions ordinaires lorsque, pendant 3 années consécutives, elles auront reçu pour chacune un superdividende de 2 %.

Conseil d'administration : MM. E[dmund] du VIVIER de STREEL [SFFC], PAUL BERNARD [SFFC], R[ené] BOUVIER [SFFC], [ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], E[douard] CAHEN-FUZIER [Banque de l'union parisienne], le colonel F[ernand] BERNARD [ex-Messageries fluviales de Cochinchine], P[ierre] GUESDE⁹, J[ean-]B[ertrand] de LUPPÉ, H. de VIENNE [SEEMI], E[douard] de LABOULAYE [Banque de l'Indochine], C[harles] MICHEL-CÔTE [voir notice ci-dessous], Société des messageries fluviales de Cochinchine.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % premier dividende cumulatif aux actions privilégiées P, 5,50 % premier dividende non cumulatif aux actions ordinaires O, prélèvement facultatif pour réserve extraordinaire ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf prélèvement pour report à nouveau ou fonds de prévoyance spécial.

Inscription à la cote : marché en banque, actions ordinaires et actions privilégiées (introduction en février 1939).

Exercices	Prod. de thé tonnes	Bénéfice net milliers de fr.	Dividende brut	
			total milliers de fr	par action fr.
1936	308	869	—	—
1937	450	821	—	—
1938	591	2.358	—	—
1939	625	—	—	—
1940	—	—	800	8

Dernier cours connu (7 juin 1940), actions ordinaires : 112 fr, actions privilégiées : 195 fr.

⁹ Pierre Guesde (1870-1955) : ancien administrateur des Thés de l'Indochine.

LISTES DES ELECTEURS
Protectorat de l'Annam
CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE DE TOURANE
Liste des électeurs Français pour l'année 1943
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} mars 1943)

N° Noms et prénoms Domicile

1^{re} partie : électeurs commerçants et industriels
45 Guenyveau Henri de Dir plantation [Plantations indochinoises de thé*] Pleiku

Commission provinciale de conciliation de Tourane
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} février 1944)

PROVINCE DE PLEIKU
Patrons européens ou assimilés
MM. Guenyveau Henri, directeur de la PIT [Plantations indochinoises de thé] à Bien
Ho, membre titulaire

Société financière française et coloniale
Assemblée générale ordinaire du 8 décembre 1944.
Exercice 1943
(*Les Assemblées générales*, 1944, p. 447-451)

INDOCHINE

Les Plantations indochinoises de thé. — La société a éprouvé de sérieuses difficultés en raison de la raréfaction croissante de la main-d'œuvre et de l'absence d'engrais.

En 1943, sa production s'est élevée à 347 tonnes contre 483 tonnes en 1942. Cette situation s'est toutefois nettement redressée au cours du premier semestre de 1944.

Le règlement des achats par l'État des récoltes 1941 et 1942 n'a été terminé qu'au début de 1944. Les négociations concernant la vente de la récolte 1943 n'ayant pas abouti à une offre de prix satisfaisante, la société a été obligée de stocker sa récolte de 1943 et de consacrer toute sa trésorerie, y compris le produit de quelques opérations de ventes privées, au financement des campagnes 1943 et 1944 et au remboursement des avances qui lui avaient été consenties.

Les résultats des exercices 1941 et 1942 que la Société n'a pu arrêter que récemment permettront la distribution aux actions privilégiées des dividendes arriérés ainsi que l'attribution aux actions privilégiées et ordinaires d'un certain nombre d'actions gratuites ; l'ensemble de ces distributions permettra d'obtenir l'assimilation des deux catégories d'actions.

L'existence de stocks importants pèse encore lourdement sur la trésorerie de la société ; celle-ci est donc conduite à proposer à ses actionnaires une augmentation de capital que l'assimilation ci-dessus permettra de réaliser en actions ordinaires.

Les Plantations indochinoises de Thé
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 31.800.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 11, PLACE RIGAULT-DE-GENOUILLY, SAÏGON
R. C. : Saigon 2214.

Avis aux actionnaires.

Deuxième insertion.
(*JORF*, 2 janvier 1945)

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 1944 et du conseil d'administration tenu ce même jour :

1° Le capital social sera porté de 26.500.000 francs à 31.800.000 fr. par l'incorporation d'une somme de 5.300.000 fr. prélevée sur le fonds de réserve extraordinaire et par la création de 53.000 actions ordinaires nouvelles de numéraire de 100 fr. chacune entièrement libérées.

Ces actions seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 1 action ordinaire nouvelle pour 5 actions privilégiées ou ordinaires anciennes.

Elles seront créées jouissance 1^{er} janvier 1944 et auront, à partir de cette date, les mêmes droits et charges que les actions ordinaires anciennes avec lesquelles elles seront entièrement assimilées, notamment en ce qui concerne la retenue de la taxe de transmission avancée pour le compte des actions au porteur. Toutefois, elles n'auront droit ni à la répartition en espèces de 2 fr. 50 décidée par cette même assemblée en faveur des actions ordinaires anciennes, ni à la souscription à l'augmentation de capital en numéraire dont il sera parlé ci-après.

.....
Le président du conseil d'administration,
M. E. DU VIVIER DE STREEL,
10, rue Villaret-de-Joyeuse, Paris (17^e).
faisant élection de domicile à Paris, rue Nitot, 23.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 1918 :
Plantations indochinoises de Thé
Conseil. — MM. du Vivier de Streel, pdt ; E. Cahen-Fuzier, v.-pdt ; H. de Vienne, v.-pdt ; P. Bernard, adm.-dir. ; M. Bos, R. Bouvier, P. Guesde, E. de Laboulaye, J. Laurent, J.-B. de Luppé, C. Michel-Cote, Messageries Fluviales de Cochinchine.
Commissaires aux comptes : M. R. Mingot, Société fiduciaire d'Indochine.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES (*Climats*, 28 septembre 1946)

Plantations Indochinoises de Thé. — Les comptes de l'exercice 1943. qui seront soumis à une assemblée générale convoquée pour le 24 septembre 1945 à Saïgon, se soldent par un bénéfice brut de 7.525.866 fr. contre 7.575.938 fr. en 1942.

La plantation de l'Arbre Broyé, située au Lang-Bian, avait pu être récupérée dès fin janvier dernier et à part quelques dégâts partiels et pillages, l'ensemble des bâtiments, matériels, stocks et cultures était intact. La remise en marche de cette exploitation se poursuit depuis lors.

Par contre, lors de l'évacuation des Hauts-Plateaux Mois, par les troupes du Viêt-Nam, fin juin dernier, les centres administratifs et les plantations du Kontum ont été incendiés. Les principaux bâtiments, usines et matériels des deux plantations de Plei-Ku et Dak-Doa ont subi de ce fait de graves destructions ; le stock important de thé qui y

était entreposé a disparu, tant par pillage que par incendie. Les cultures ont été retrouvées en assez bon état.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 2233 :
Plantations indochinoises de Thé
Conseil. — MM. R. Bouvier, pdt ; E. Cahen-Fuzier, v.-pdt ; H. de Vienne, v.-pdt ; P. Bernard, adm.-dir. ; P. Guesde, E. de Laboulaye, J. Laurent, J.-B. de Luppé, C. Michel-Cote, Messageries Fluviales de Cochinchine, P. Pagès.
Commissaires aux comptes : M. R. Mingot, Société fiduciaire d'Indochine.

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ (*L'Information financière, économique et politique*, 17 février 1950)

Les comptes de 1947 seront soumis à l'assemblée du 10 mars à Saïgon ; ils se soldent par un bénéfice brut de 1.825.021 piastres contre 790.877.

Déduction faite de \$ 285.569 de frais généraux et charges financières, et de \$ 712.916 de provisions et amortissements, le solde disponible ressort à 826.536 dont 280.612 seront affectés à l'amortissement de la perte de 1946 et 545.924 à la provision pour entretien et engrais différés. La production, qui s'élevait à 268 tonnes en 1947 et à 317 tonnes en 1948, a marqué une nouvelle progression en 1949.

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ (*L'Information financière, économique et politique*, 18 juillet 1951)

L'augmentation du capital de 3 975 000 piastres indochinoises à 10 000.000 de piastres indochinoises a été vérifiée et rendue définitive par l'assemblée extraordinaire du 16 juillet, tenue à Saïgon.

Plantations Indochinoises de thé (*Le Monde des affaires*, Paris, SEDE, 1952)

La Société indochinoise des cultures tropicales avait créé, en 1927 une plantation de thé d'altitude sur les Hauts Plateaux d'Annam, dite Plantation de l'Arbre broyé. En 1930, 425 ha. avaient été plantés et 15 millions de francs investis, mais de nouvelles immobilisations importantes étaient nécessaires.

La Financière [SFFC] prit alors l'initiative de réaliser la fusion des trois principaux domaines de thé existant en Indochine. C'est ainsi que fut créée la Société « Les Plantations indochinoises de thé » dont le domaine s'étend sur plus de 4.000 ha.

Les capitaux rassemblés ayant été insuffisants pour achever la mise en valeur de ces trois domaines, la société contracta un premier emprunt bancaire de trois millions. En 1936, la situation est critique. Aucune banque ne veut plus consentir les avances indispensables ; au contraire, elles exigent le remboursement de leurs dettes, et le Crédit Colonial lui-même demande un aval, avant de prêter son concours. En donnant cet aval, la Financière sauve la société. La production augmente. Enfin, en 1939, pour la première fois depuis la fondation des Plantations indochinoises de thé, le capital privilégié est rétribué.

Le domaine de la société bénéficiait en 1951 d'une relative sécurité. Toutefois, la situation des plantations était rendue difficile du fait que les cours pratiqués sur les marchés mondiaux étaient devenus très inférieurs aux prix de revient des sociétés indochinoises, alourdis par les dépenses exceptionnelles de sécurité et par la pénurie et l'inexpérience de la main-d'œuvre.

AEC 1951-1134 — Les Plantations indochinoises de thé

Siège social : 11, place Rigault-de-Genouilly, SAÏGON (Sud Viêt-Nam).

Bureau à PARIS : 23, rue de l'Amiral-d'Estaing (16^e).

Capital. — Société anon. constituée le 30 novembre 1933, 3.975.000 piastres divisé en 397.500 act. ordin. de 10 p. Cette société provint de l'apport-fusion de la Société agricole du Kontum, de la Société des thés de l'Indochine et de la plantation de thé de l' « Arbre Broyé » de la Société indochinoise de cultures tropicales.

Les actions ordinaires et privilégiées ont été entièrement assimilées à dater de 15 janvier 1945. (Capital en cours d'augmentation à 10 millions de fr.).

Objet. — Culture des plantes à thé, à café, à quinquina ; exploitation de toutes fabriques ou établissements servant à leur préparation.

Exp. — Thé.

Plantations au Centre Viêt-Nam : concessions de Plei-Ku, Dak-Doa et de l'Arbre Broyé, de 4.257 ha., dont 1.139 en théiers d'altitude. Plant. de Duc-Phu, de 165 ha. de théiers de plaine. — Production 1948 : 317 t., 1949 : 411 t

Conseil. — MM. René Bouvier [Soffo], présid. ; H. de Vienne, vice-présid. ; Paul Bernard [Soffo], admin. dél. ; Pierre Guesde, Robert Gérard ¹⁰, Éd[ouard] de Laboulaye [secr. gén. Bq IC](1883-1955), Jean Laurent [Bq Indoch.], B. de Luppé, J.-Ch. Michel-Côte [pdt Djibouti-Addis-Ababa, adm. Bq Indoch.], Société des messageries fluviales de Cochinchine, Pierre Pagès [Soffo], admin.

Analyse par groupes de cotation des principales valeurs inscrites à la Bourse de Paris
TRANSPORTS

(*L'Information financière, économique et politique*, 19 janvier 1952)

Les MESSAGERIES FLUVIALES DE COCHINCHINE ... se bornent, actuellement, à la gestion d'un portefeuille qui comprend notamment : ... PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ...

Assemblées générales

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ

(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} mars 1952)

La production de l'exercice 1951 s'est élevée à 570 tonnes contre 545 tonnes en 1950.

Devant la baisse continue des cours du thé noir, une partie de plus en plus importante de cette production a été vendue, sur place, sous forme de feuilles fraîches.

¹⁰ Robert Gérard (1899-1998) : polytechnicien, ingénieur des mines, administrateur de sociétés. Président de Sidi-Bou-Aouane (1945). Voir [encadré](#).

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 avril 1953)

En raison des bas prix pratiqués sur le thé noir, la société a vendu en 1952 la totalité de sa production sur place, sous forme de feuilles fraîches. L'équivalent sec du tonnage ainsi livré s'est chiffré par 590 tonnes, contre 571 tonnes en 1951 et 545 tonnes en 1950.

L'équivalent sec de la production du premier trimestre 1953 a atteint, d'autre part, 78 tonnes, qui ont pu être écoulées dans des conditions encore meilleures que l'an dernier.

Société Indochinoise des Cultures Tropicales
(*L'Information financière, économique et politique*, 30 juin 1953)

.....
Pour les Plantations Indochinoises de Thé, l'exercice 1952 s'est soldé par un bénéfice net d'exploitation de 1.930.679 piastres,

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 15 décembre 1953)

Il est possible que la distribution d'un acompte à valoir sur le dividende de l'exercice 1953 soit décidée, si les transferts demandés sont obtenus. Son montant représenterait au moins 60 francs par action ordinaire, soit la moitié du dividende envisagé pour cet exercice.

La production de thé représente, par rapport à 1952, une nouvelle amélioration.

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 décembre 1953)

La production des onze premiers mois de l'exercice en cours a marqué une très nette progression : 749 tonnes contre 567 tonnes pendant la même période de 1952.

Étant donné le maintien des conditions satisfaisantes dans lesquelles la production, usinée pour la quasi-totalité sous forme de thé vert, peut être écoulée sur place, le conseil d'administration a décidé la distribution d'un acompte de 7,614 piastres brut par action « O » de 10 piastres et 196,61 piastres brut par action « A » de 250 piastres, sur le dividende de l'exercice 1953.

Cet acompte sera mis en paiement le lundi 28 décembre 1953, sous déduction des impôts en vigueur.

Société financière pour la France et les Pays outre-mer (SOFFO)
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 mai 1954)

.....

les Plantations indochinoises de Thé, qui avait atteint en 1953 une production nettement supérieure à celle d'avant guerre et qui était très prospère, a vu deux de ses plantations sur trois dans la région de Plei-Ku, occupées par le Vietminh au début de cette année.

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 6 août 1954)

Les comptes de l'exercice 1953 qui seront soumis à l'assemblée générale convoquée à Saïgon pour le 30 août 1954. font apparaître un bénéfice brut d'exploitation de 19.794.226 piastres indochinoises contre 3.312.688 piastres; en 1952.

Après déduction de 2.586.797 piastres de frais généraux et charges financières et de 979.178 piastres d'amortissements, le bénéfice net d'exploitation ressort à 16.228.250; piastres.

Étant donné ces résultats favorables, un acompte de dividende de 7 piastres 61 brut par action de 10 piastres et de 196 piastres 61 brut par action de priorité de 250 piastres a été mis en paiement dès le mois de décembre 1953. Mais, en janvier 1954, les deux domaines que la Société possède au Kontum ont dû être évacués sous la pression du Vietminh et il n'est pas encore possible de chiffrer les dégâts occasionnés aux exploitations.

Par mesure de prudence, le conseil proposera à l'assemblée de limiter les répartitions de l'exercice à l'acompte déjà distribué et de reporter à nouveau 6.856.838 piastres.

Société financière pour la France et les Pays d'Outre-Mer (S. O. F. F. O.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 16 juin 1955)

.....
LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ. — Les deux domaines que la société possède au Kontum et qui avaient dû être évacués sous la pression de la R.D.V.N. en janvier 1954 n'ont pu être réoccupés que sept mois plus tard. Aussi la production de la société n'a-t-elle été que de 249 tonnes de thé sec contre 784 tonnes en 1953 ; elle s'est, en fait, à peu près limitée à la récolte de la plantation de l'Arbre Broyé, située près de Dalat.

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 décembre 1955)

L'assemblée extraordinaire s'est tenue à Saïgon le 13 décembre 1955. Elle a décidé de transférer le siège social 11, rue de Dunkerque à Casablanca (Maroc),

De ce fait, le capital de la société est maintenant de 100 millions de francs, divisé en 397.500 actions « O » de 100 francs et 24.100 actions « A » de priorité de 2.500 francs.

Sous la condition suspensive de l'autorisation qui sera sollicitée du gouvernement chérifien, cette assemblée a également décidé de regrouper les actions « O » à raison de 50 actions « O » anciennes pour 1 action « O » nouvelle au nominal de 5.000 francs et les actions « A » de priorité à raison de 2 actions « A » de priorité anciennes pour 1 action « A » de priorité nouvelle au nominal de 5.000 francs.

Plantations indochinoises de thé [Desfossés 1956/1844]

Daloz (Jean)(1899-1961)(X-Ponts. 1918-1929 : ing. TP en Indoch. puis SFFC/SOFFO dt il devient adg en 1956), 305 (adg SOFFO), 629 (Études expl. min. IC), 1777 (Fonc. Sud Madag.), 1805 (Caout. Indoch.), 1462 (Verr. Ext.-O.), 1811 (Indoch. cult. trop.), 1831 (SAFIC), 1844 (pdt Plant. indoch. thé), 1845 (Agric. d'Annam), 1998 (Sucr. raff. Indoch.), 2199 (Pap. Indoch.).

Vienne (Henry Mathieu de)(1881-1963 : St-Cyr, ltt-cel, ép. Françoise de Cholet), 145 (adm.+secr. conseil BGI-LH), 629 (Études et exploit. minières de l'Indochine), 738 (Cie frse de la Mocupia, mines d'or au Venezuela), 739 (Mines d'or de Litcho, Thaïlande), 1158 (cons. financ. Cie comm. et indus. du Midi), 1844 (v.-pdt Plantations indoch. thé), 2169 (pdg ARJOMARI, avec son gendre Burin des Rozières).

Bernard (Paul Henri)(1892-1960)[Ép. Elsa Bonnaffé. Polytechnicien], 305 (v.-pdt SOFFO), 435 (pdt TAI), 463 (Chalandage et remorquage de l'Indochine), 629 (Études et exploit. minières de l'Indochine), 734 (Équatoriale de Mines), 899 (Laminiers à froid de Thionville), 1438 (Phosphates du Tonkin), 1679 (Soieries F. Ducharne), 1746 (Optorg), 1796 (Sangha-Oubangui), 1805 (pdt Caoutchoucs Indochine), 1811 (Indoch. de cult. tropicales), 1844 (Plantations indoch. de thé), 2055 (Lesieur-Afrique-Casablanca), 2056 (Lesieur-Afrique-Dakar), 2173 (La Rochette), 2178 (CENPA), 2199 (pdt délégué Papeteries de l'Indoch.).

Gérard (Robert)(1899-1998)(X-mines)[fils d'Alphonse, pdt St-Gobain et Générale des eaux, etc.], 568 (Ass. minière), 641 (Sidi Bou Aouane), 914 (Air liquide), 1355 (pdt Générale eaux 1946-1972), 1613 (SAHIDE), 1789 (Cie soudanaise), 1814 (Plant. réunies du Mimot), 1844 (Plantations indoch. thé), 1863/1 (Plantations de Djember à Java), 2073 (Approv. transp. et crédit).

Hannotin (Marc)[x /oxo][1909-1989). Fils d'Edmond. Ép. Françoise Heurteau, fille de Charles-Émile (Peñarroya)], 113 (Bq Indoch), 156 (Caisse gale prêts fonc. + indus.), 226 (Santa-Fé), 246 (Foncière Manitoba), 249 (Créd. fonc. Brésil), 296 (COGISA), 469 (CGTA), 1736 (Haut et Bas-Congo), 1814 (Mimot), 1844 (Plantations indoch. thé), 2178 (Cenpa).

Luppé (J.-B. de)(anc. de la Sté agric. de Kontum), 1844 (Plantations indoch. thé).

Lauzières (Jean de)[^o / x][SOFFO], 1802 (Frse de cult. et de particip.), 1805 (secr. gén. Caoutch. Indoch.), 1811 (secr. gén. Indoch. de cult. tropicales), 1844 (secr. gén. Plant. indoch. thé).

Michel-Côte (Charles)(1872-1959)[petit-fils de César Michel, soyeux, gros actionnaire du Crédit lyonnais, il épouse une petite-fille de Théodore Côte, directeur de l'Omnium lyonnais (transports), administrateur de Mokta-el-Hadid, également gros actionnaire du Crédit lyonnais. Directeur, puis administrateur de la Compagnie des mines de Roche-la-Molière et Firminy, sous-directeur des Études financières du Crédit lyonnais (1903-1910), missionné par Péchiney (1907-1914), président de la Banque franco-américaine (1912), administrateur de la Cie française d'études et d'entreprises coloniales, commissaire aux comptes des Phosphates de l'Océanie..., il est surtout connu comme dirigeant de sociétés djiboutiennes et malgaches. Recruté en 1934 au conseil de la Banque de l'Indochine comme représentant des milieux coloniaux], 113 (Bq de l'Indochine), 366 (pdt 1933-1958 Djibouti-Addis-Abeba), 479 (Port de Fedala), 1844 (Plantations indoch. thé).

Messageries fluviales de Cochinchine.

Pagès (Pierre)(1893-1980)[anc. gouv. Cochinchine (1934-1939)], 1796 (pdg Forest. Sangha-Oubangui), 1844 (Plantations indoch. thé).

Sté Indoch. de cult. tropicales.

CAPITAL SOCIAL : 100 millions de fr., divisé en 397.500 actions « O » de 100 fr. et 24.100 actions de priorité « A » de 2.500 francs.

A l'origine, 26.500.000 fr. divisé en 165.000 act. ord. et 100.000 act. priv. de 100 fr. Porte en décembre 1944 : 1° à 31.800.000 fr. par incorporation de réserves et création de 53.000 act. nouvelles, jouissance 1^{er} janvier 1944, réparties gratuitement à raison de 1 nouvelle pour 3 anciennes ; 2° à 39.750.000 fr. par l'émission à 150 fr. de 79.500 actions nouvelles, jouissance 1^{er} janvier 1944 (3 nouv. pour 10 anc.). Les actions ordinaires et privilégiées ont été unifiées à la suite de distribution en titres et du paiement de la répartition de 48 fr. 66 votée par l'assemblée ordinaire du 22 septembre 1943. Transformé en piastres en 1946. Porté à 10 millions de piastres en 1951 par l'émission au pair de 24.100 actions de priorité « A » de 250 piastres (1 pour 16). Le capital a été transformé en francs en 1955.

	Bénéfice nets en milliers de \$	Divid. P (en \$)	Divid. O (en \$)
--	------------------------------------	---------------------	---------------------

1945	(1)	—	—
1946	- 280	—	—
1947	(2)	—	—
1948	(3)	—	—
1949	—	—	—
1950	—	—	—
1951	- 2.435	—	—
1952	1.245	40	0,55
1953	16.228	196,61	7,61
1954	- 257	net 10,263	net 0,247
1955 (30 sept.)			

(1) Sans bénéfice ni perte après affectation de 102.722 \$ à la provision pour entretien et engrais différés.

(2) Sans bénéfice ni perte après affectation de 545.924 \$ à la provision pour entretien et amortissements pour 280.612 \$ de la perte de l'exercice 1946.

(3) Sans bénéfice ni perte après affectation de 2.731.362 \$ à la provision pour dommages de guerre.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DES CULTURES TROPICALES
(L'Information financière, économique et politique, 17 juillet 1956)

.....
En ce qui concerne les Plantations indochinoises de thé, la production a atteint, en 1955, 496 tonnes de thé sec contre 249 tonnes en 1954.
.....

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
(L'Information financière, économique et politique, 22 septembre 1956)

Les comptes de l'exercice 1955, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 11 octobre 1956, font apparaître un bénéfice net de 25.535.925 francs.

Il sera proposé de prélever sur cette somme l'intérêt statutaire cumulatif de 8 % aux actions de priorité de 2.500 fr., soit brut 200 fr. par action de priorité, et l'intérêt statutaire de 5,50 % aux actions ordinaires de 100 francs, soit brut 5 fr. 50 par action ordinaire, et de reporter à nouveau le solde, soit 18.077.383 francs.

NOUVELLES FINANCIÈRES
LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
(L'Information financière, économique et politique, 30 juillet 1957)

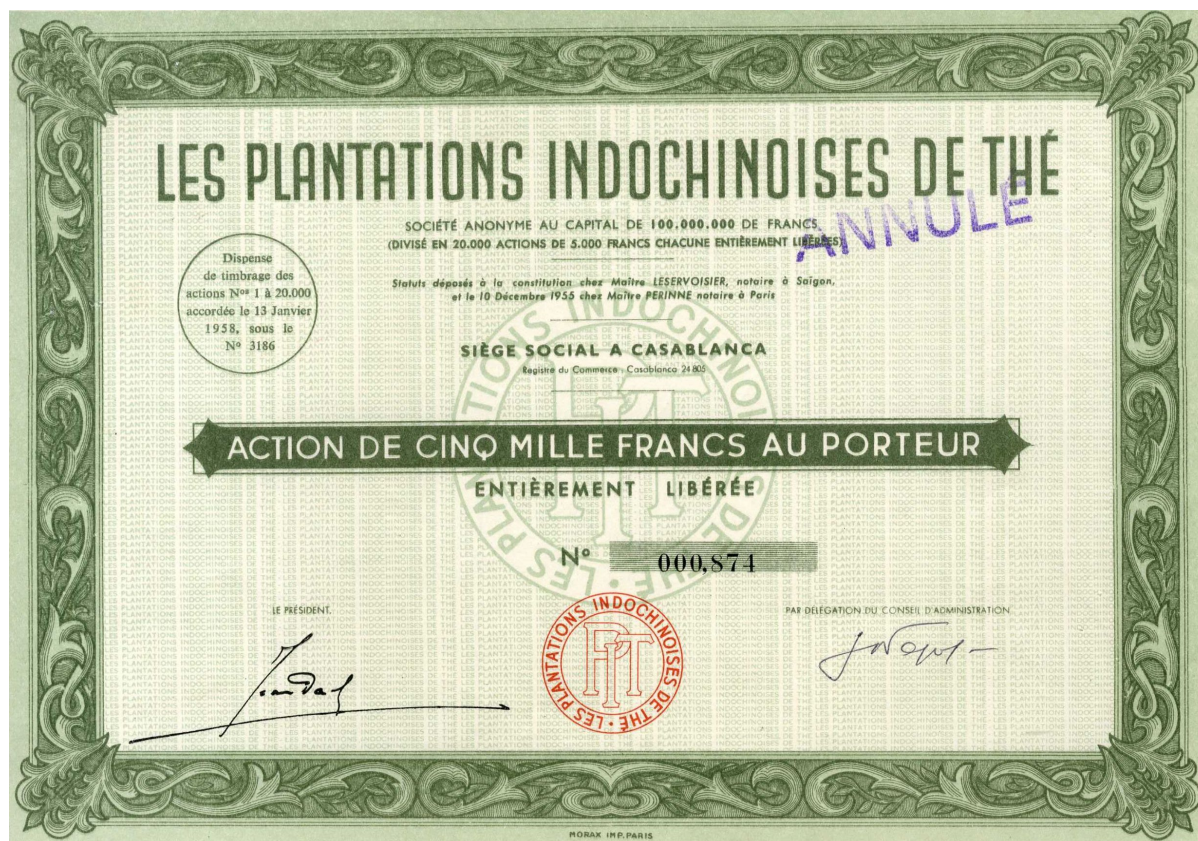
La production du premier semestre 1957 a atteint 275 tonnes de thé sec, contre 227 tonnes pour la période correspondante de 1956, soit une augmentation de 48 tonnes.

PLANTATIONS INDOCHINOISE DE THÉ
(L'Information financière, économique et politique, 19 octobre 1957)

Les comptes de l'exercice 1956 seront soumis à l'assemblée ordinaire convoquée pour le 8 novembre à Casablanca.

Bien que la production de cet exercice soit ressortie en très nette progression à 562 t. contre 495 t. en 1955, les résultats de l'exploitation au Vietnam se traduisent par une perte de 9.124.923 fr. et les résultats obtenus hors Vietnam par un excédent de recettes de 612.056 fr. Il n'a été procédé à aucun amortissement et la perte de l'exercice, soit 8.512.867 fr., sera amortie par prélèvement sur le report à nouveau antérieur qui se trouvera ramené de 70.299.216 fr. à 61.786.348 fr.

La production des huit premiers mois de 1957 marque une nouvelle progression à 423 t. contre 379 t. à fin août 1956.



Coll. Serge Volper

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
Société anonyme au capital de 100.000.000 de F
(divisé en 20.000 actions de 5.000 fr. chacune entièrement libérées)

ANNULÉ

Statuts déposés à la constitution chez M^e Leservoisier, notaire à Saïgon,
et le 10 décembre 1955 chez M^e Perinne, notaire à Paris

Dispensé de timbrage des actions n° 1 à 20.000
accordée le 13 janvier 1958 sous le n° 3.166

Siège social à Casablanca
Registre du commerce : Casablanca 24.805

ACTION DE CINQ MILLE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Le Président : Jean Daloz
Par délégation du conseil d'administration : ?
Morax, impr. Paris

BALO

(L'Information financière, économique et politique, 9 avril 1958)

REGROUPEMENT D' ACTIONS

Les Plantations Indochinoises de Thé. — 50 actions de 100 fr. ou 2 de 2 500 francs
contre une action de 5.000 francs.

AVIS DES COURTIER

(L'Information financière, économique et politique, 15 avril 1958)

Plantations Indochinoises de Thé. — Le 22 avril, regroupement des actions (1 action
de 5.000 fr. pour 50 actions () de 100 fr. ou 2 actions A de 2.500 fr.).

PLANTATIONS INDOCHINOISE DE THÉ

(L'Information financière, économique et politique, 24 avril 1958)

La société procède au regroupement obligatoire des actions de 100 francs et de
2.500 francs, composant le capital, en 20.000 actions de 5.000 francs nominal
chacune. Il s'effectue à raison de 50 actions anciennes de 100 fr. ou de 2 actions de
2.500 fr. contre 1 action nouvelle de 5.000 francs.

Demandes reçues aux guichets de la BANQUE DE L'INDOCHINE, 96, boulevard
Hausmann, et à la BANQUE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS. 23, rue de l'Amiral-d'Estaing. Le
délai de regroupement expirera le 22 avril 1960

Plantations Indochinoises de Thé

(L'Information financière, économique et politique, 15 octobre 1958)

Les comptes de l'exercice 1957 seront soumis à une assemblée générale ordinaire
convoquée pour le mardi 28 octobre 1958, à Casablanca.

La production de cet exercice a marqué une nouvelle augmentation, à 641 tonnes de
thé contre 562 tonnes en 1956.

Les résultats d'exploitation ressortent au total à 9.235.762 francs; après 17.601.605
francs d'amortissements, l'exercice se solde par une perte de 8.365.843 francs, qui sera

amortie par prélèvement sur le report à nouveau antérieur, ramenant celui-ci à 53.420.506 francs.

Plantations Indochinoises de Thé
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 septembre 1959)

Les comptes de l'exercice 1958 ont été soumis à une assemblée générale ordinaire tenue le vendredi 18 septembre 1959 à Casablanca.

Par suite de la sécheresse, la production de cet exercice a marqué une sensible régression à 501 tonnes contre 641 tonnes en 1957.

Le bilan tient compte d'une nouvelle réévaluation des terrains, des plantations et des constructions en appliquant les coefficients correspondant à 90 % des coefficients maxima autorisés. La réserve de réévaluation est passée, de ce fait, de 104.132.815 francs marocains à 325.725.625 francs marocains.

Les résultats d'exploitation se traduisent par une perte de fr. m. 67.452.756. Le conseil a décidé de ne procéder à aucun amortissement cette année et d'amortir la perte à concurrence de 53.420.506 fr. m. par utilisation du report à nouveau existant à fin décembre 1957. La perte à reporter ressort ainsi à 14.032.250 fr. m.

Plantations Indochinoises de Thé
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 novembre 1959)

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 1^{er} décembre à Casablanca en vue de décider l'augmentation du capital de 100 millions de francs marocains à 102.500.000 fr. marocains, soit de un million de dirham à 1.025.000 dirham, par incorporation d'une somme de 2.500.000 fr. marocains prélevée sur la réserve de réévaluation.

Le transfert du siège social à Paris et la conversion corrélative du capital et des comptes en francs français figurent à l'ordre du jour de l'assemblée.

Plantations indochinoises de thé
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 décembre 1959)

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Casablanca le 1^{er} décembre 1959 a décidé, d'une part, l'augmentation du capital social de 100 millions de francs à 102.500.000 francs marocains, par incorporation au capital social d'une somme de 2.500.000 fr. marocains prélevée sur la réserve de réévaluation ; d'autre part le transfert du siège social, à dater du 1^{er} décembre 1959, à Paris (16^e), 23, rue de l'Amiral-d'Estaing, et la conversion en francs français du capital, du bilan et des comptes sociaux, le nouveau capital, du bilan et des comptes sociaux, le nouveau capital étant de 100.000.000 de francs français divisé en 20.000 actions de 5.000 francs nominal chacune.

Le thé au Sud-Vietnam par René Theuillères
(*Cahiers d'outre-mer*, 1961, pp. 182-209)

1890 : premières plantations françaises à Phu-Tho, près d'Hanoï.

1910 : marchands + missionnaires tentent de répandre la culture du thé noir auprès des indigènes.

Après 1925 : extension des plantations européennes dans l'Annam méridional, surtout sur les plateaux rouges > nbx échecs.

À partir de 1928 : succès > fièvre de plantation jusqu'à fin 1929.

1932 : 7 grandes plantations en Annam.

1954 : 1 dans le Haut Đông Nại [Donai] à 1.500 m d'altitude [L'Arbre Broyé], 2 sur le Darlac à 500 m, 3 sur Kontum à 700 m et 1 à Kouang-Nam. Total : 6.890 ha.

Stations agronomiques, propagande, etc.

— Plantations Indochinoises de thé > 1927 : L'Arbre Broyé, Bien Hô à Pleiku, Dak-Doa près de Kontum.

— Catecka à Ya Puch sur le plateau de Pleiku.

— Cie agricole d'Annam* [CADA] > surtout hévéa et café mais plantation récente de thé près de Ban-Mé-Thuot sur le Darlac.

[203]

V. — Deux types d'exploitation.

Pour illustrer ce qui précède, nous analyserons deux types l'entreprise : une régie de grosse société et une exploitation privée de moyenne importance.

1. Une grosse société : le domaine de « L'Arbre Broyé » [$<$ Sté indochinoise de culture tropicale, puis Plantations indochinoises de thé].

Il est situé à 22 km à l'Est de Dalat et à 1.500 m d'altitude, au lieu dit anciennement Entre-rays, actuellement Càu-Dât. C'est une plantation de 400 hectares créée en 1927 dans un site de collines aux pentes raides avec des creux de plus de cent mètres, l'ensemble étant modelé dans des sols podzoliques rouges et jaunes d'origine basaltique. Il s'agit de sols meubles et perméables, assez riches en acide phosphorique, mais pauvres en potasse et en chaux. Leur pH est de 4,5 environ. Quelques hectares empiètent sur des terres gris jaune peu fertiles, d'origine granitique, sur lesquelles se presse une forêt de pins. Celle-ci dispute les sommets à la grande forêt vigoureuse qui part des abords des basses plaines deltaïques et monte à l'assaut des hauteurs de la cordillère Annamitique, ne laissant à découvert que les points élevés, tels la grosse molaire du Lang Bian. Celle-ci constitue l'un des points culminants de la région illuminé la nuit au mois de février, à la fin de la saison sèche, par des feux de savane allumés par les Moï installés autour de la montagne dans des villages aux longues cabanes végétales. Ce pays a un climat frais et venteux. Le crachin est fréquent au début et à la fin de [204] la saison sèche au cours de laquelle on enregistre des minima de 5 et même de 4°. Il tombe en moyenne 1.500 mm d'eau par an en précipitations presque continues de la fin juin à la fin août. Au cours de l'hivernage, le thermomètre ne dépasse pas 30° d'ordinaire. La saison sèche n'est pas sévère. De courtes pluies la rafraîchissent. De plus, des brouillards matinaux humectent la végétation. Une rosée abondante se dépose, non sans danger cependant pour les feuillages, car le soleil ardent de la méridienne fertile parfois le limbe à travers les gouttelettes faisant office de minuscules loupes. **Le défrichement a été effectué sur une concession obtenue du Gouvernement général après entente avec les montagnards peu disposés à se laisser frustrer d'un coin de forêt propice au ray. Une certaine quantité de bimbeloterie, clinquant et pacotille, sert à apaiser les plus hostiles.** Les théiers ont été plantés en suivant les courbes de niveau à intervalle de 0,90 m sur des lignes distantes de 1,50 m. Durant les troubles qui ont marqué l'accession du Sud-Viet-Nam à l'indépendance, **l'ancienne direction** normale ayant été écartée provisoirement, les arbres furent négligés

et taillés sans discernement. Aussi beaucoup avaient-ils pris un port quelconque au lieu de garder une forme donnant une bonne table. Toutefois, **les dirigeants actuels**, après avoir apaisé et discipliné une main-d'œuvre devenue plus exigeante et parfois rétive, ont redonné une disposition étalée aux arbustes, par des tailles sévères, parfois de quasi recépages. Des essais de taille rapide laissant les branches récentes semblent devoir accroître le rendement tout en accélérant l'opération. Mais il y a lieu de craindre l'épuisement des arbres en saison sèche. Les opérations de taille d'entretien ont lieu de la mi-novembre à la fin janvier. Elles sont menées sur un tiers du domaine annuellement. La taille du théier est pratiquée de bas en haut à l'aide d'une serpe. Chaque opérateur porte deux de ces instruments, qu'il doit affûter fréquemment avec de la poudre de brique. Les travaux d'entretien sont effectués par une équipe permanente de 250 Vietnamiens et Chinois encadrés par des Vietnamiens, plus deux assistants et un directeur. Durant l'hivernage, on fauche les herbes. A la fin de cette saison, le sol est travaillé à la houe, les herbes coupées étant abandonnées sur place. Il n'y a point d'autre fumure organique mais on utilise des engrais chimiques l'urée, phosphate tricalcique, sulfate de potasse. Un amendement à la chaux, importée du Japon, complète la mise en état de la terre.

Les théiers sont hétérogènes. Les hybrides dominent à côté de secteurs plantés en Duc-Phu, variété aux entre-nœuds violacés répandue dans la région de Tourane. Des carrés d'Assam, de Moyen-Tonkin et de shans divers existent également. Sur les terres grisâtres, les zones de culture sont souffreteuses (Pl. XII A).

D'une façon générale, Assam et Duc-Phu donnent des feuilles de [205] qualité. Par contre, les hybrides et les shans, s'ils sont bons producteurs, ne fournissent pas toujours du thé fin. Le rendement est assez faible, en moyenne : 540 kg de thé sec à l'hectare. En fait, la récolte est directement en relation avec la quantité annuelle de précipitations.

Au total, la main-d'œuvre de la plantation s'élève à près de 600 personnes. Elle se compose principalement de Vietnamiens venus des districts côtiers surpeuplés de Quang-Nam et Quang-Ngai entre Tourane et Qui-Nhon. S'y sont ajoutés des Chinois, notamment d'anciens soldats de l'armée nationaliste venus avec leurs familles. Cette population habite le village voisin de Càu-Dât ou se pressent le long de la route de Dalat à Nha-Trang des cabanes en planches couvertes de chaume ou de tôle. **On y voit l'église catholique, le temple protestant, la pagode et le temple caodaïste** et au centre, un bazar coloré et animé mêlant objets de cuisine et denrées diverses. Ces constructions surgissent entre des touffes de bananiers, des bouquets de flamboyants, des bougainvillées, des merisiers fleuris de rose, des mimosas d'Asie, des tonnelles de xusus aux poires vertes hérissées de fins piquants. Sur les terrasses soigneusement entretenues poussent des choux communs et des choux-fleurs, des carottes et des poireaux du Japon, des navets et des salades alignés impeccablement selon les meilleures règles de la minutie extrême-orientale qui s'accommode d'un relent intermittent de matière fécale.

La compagnie exploitante fournit le riz aux travailleurs journaliers occasionnels en sus de leur salaire. Outre leur mensualité, les ouvriers permanents perçoivent des allocations familiales. Une infirmerie avec 20 lits, une installation pour secours d'urgence, une maternité et une école primaire sont à la charge de la société.

Production de feuilles vertes pour l'ensemble de la plantation

	Hauteur des pluies en mm	Poids des feuilles fraîches en tonnes
1958	1.364	900
1959	1.807	1.271

1960	1.743	1.000
------	-------	-------

La récolte requiert 350 cueilleuses travaillant à la tâche. A la saison pluvieuse, le travail devient plus intensif, chaque théier étant suivi une fois par semaine. A la saison sèche, la récolte se fait chaque deux semaines C'est une cueillette fine du type 1+2 (bourgeon et deux feuilles) en vue de l'exportation en Angleterre principalement (un essai de récolte mécanique à l'aide de cisailles japonaises n'a pas été jugé intéressant). Il n'y a pas de pépinière, car la plantation n'est plus en extension. Des Erythrina aux feuilles larges, à la végétation rapide mais aux branches facilement brisées par les vents, malheureuse- [206] ment fréquents et violents en ce lieu, servent d'arbres d'ombrage. Ils sont disposés à 5 m d'intervalle, distance jugée insuffisante à l'heure actuelle. Beaucoup ont été décapités par les dernières tornades. Il est d'ailleurs question de les espacer en arrachant un arbre sur deux.

Peu de maladies graves affectent la plantation qui dans l'ensemble laisse une impression de robustesse et d'entretien soigneux. D'août à octobre sévit la cloque. Le remède, à part quelques sulfatages préventifs, est une cueillette plus serrée. En outre, de nombreux champignons s'en prennent aux rameaux que parasitent aussi quantité d'orchidées qu'il faut arracher. Les insectes sont assez peu nocifs. Mouche verte et helopeltis endommagent parfois des rangées de feuilles par leurs piqûres qui les font se recroqueviller ; des cochenilles, ici et là, s'établissent sur quelques branches.

Il n'y a pas d'animaux déprédateurs. **L'on aurait plutôt à redouter la cueillette clandestine quand le thé connaît une hausse.**

L'usine qui emploie une quarantaine d'ouvriers est un haut bâtiment rectangulaire, réplique exacte d'une autre installation que possède la société à Pleiku. On ne prépare que du thé noir.

Actuellement, la factorerie ne couvre pas ses frais. Le gouvernement, soucieux de ne pas voir se fermer les fabriques, ce qui provoquerait la mise en chômage de nombreux travailleurs, octroie aux exportateurs la différence entre le prix de vente minimum fixé à 68 piastres le kilo et le prix de vente réel. Le produit usine est dirigé sur Saïgon où il est embarqué (Pl. XII B).

Les diverses opérations d'usinage sont de type courant. Nous ne mentionnerons que les quelques particularités pouvant être mentionnées. Dans le local de flétrissage qui comporte trois étages, les toiles distantes de 15 cm reçoivent 1 kg de feuilles au mètre carré. Deux aspirateurs chassent vers l'extérieur l'air venu d'une chambre de mélange où l'air chaud, envoyé par une chaudière chauffée au mazout, est mêlé à de l'air venu du dehors. En saison sèche, l'opération dure douze heures ; elle peut se prolonger, en saison humide.

Des goulottes acheminent les feuilles flétries dans six rouleurs recevant chacun 180 kg de récolte. Il y a jusqu'à cinq roulages; ils durent de 30 minutes à 1 h. 30. Par temps sec, pour hâter la fermentation, qui dure trois à quatre heures, on répand de l'eau chaude sur le carrelage. Les feuilles sont reçues sur un tapis roulant qui les répartit sur six claies métalliques espacées de 20 cm, en chambre close. De l'air porté à 200° Fahrenheit balaie l'ensemble pendant vingt à trente minutes. Le contrôle est assuré par un thermomètre enregistreur.

En plus de la machine « assortisseuse » normale existe un coupeur mécanique spécial muni de deux cylindres garnis de trous carrés de 1 cm de côté tournant en sens inverse contre des lames [207] parallèles. Il fractionne les gros débris. Sept grades sont obtenus : F.O.P., O.P., B.O.P., B.P., B.T., F., D., plus des déchets. Les proportions sont les suivantes :

Grades	Pourcentages	Grades	Pourcentages
--------	--------------	--------	--------------

F.O.P.	3	B.T.	17
O.P.	10	F.	X
B.O.P.	50	D.	4
B.P.	10	Déchets	3

Les diverses catégories, sauf le dust, sont déversées dans un couloir de ventilation possédant un aspirateur qui élimine les poussières et les fibres ténues. Ensuite, le thé est entreposé dans des silos garnis de feuilles de zinc pour être conservé jusqu'au moment de l'expédition. Tout sera emballé dans des caisses doublées de papier d'aluminium, et pesant environ 50 kg. (La caisse de B.O.P. pèse 58 kg brut et 52 kg net ; celle de B.T. pèse 49 kg brut et 43 kg net). Les déchets sont écoulés dans le pays. Fait curieux, la clientèle européenne ne recherche pas le meilleur thé mais exige les grades les moins fins (croyant par là se montrer difficile). Il n'y a pas de coloration ni de parfumage spéciaux. Un contrôle permanent est effectué à la fois par l'usine, les acheteurs européens et les services de surveillance du conditionnement vietnamiens. Des échantillons sont régulièrement expédiés à Londres et aux laboratoires officiels de Saïgon.

Le thé de « L'Arbre Broyé » est connu pour ses qualités aromatiques fines et prononcées qui lui donnent une plus-value sur le marché national et à l'exportation.

2. Une exploitation moyenne.

Dans la région de Di-Linh se sont développées des plantations de moyenne importance adonnées à la préparation du thé vert. Celle de M. A... , de 35 hectares, occupe un site vallonné, à 1.000 m d'altitude. Elle a été créée, il y a douze ans sur des terres rouges. Une partie est installée sur un défrichement forestier vierge, une portion sur une forêt secondaire qui avait poussé sur un ancien ray et un secteur a été planté sur une caféière détruite par l'*Hemileia vastatrix*. Les théiers arrêtés à 70 cm de hauteur, distants de 60 cm sont disposés en lignes écartées de 1,60 m. Les façons culturales sont assez semblables à celle de l'exploitation précédente. Les variétés cultivées sont l'Assam et les shans. Avec 1.000 kg de récolte à l'hectare, le rendement est relativement remarquable. Il peut s'expliquer par une pluviosité locale marquée : 2,50 m au moins annuellement et [208] des minima thermiques supérieurs à 7°. Cependant, les mesures préservatrices contre la cloque et les insectes sont insuffisantes. Point d'usage de bouillies cupriques. **On ne pulvérise que du D.D.T.** Le thé vert est préparé sur place selon les procédés ordinaires. En ce moment, la vente est difficile. Les prix qui étaient de 120 piastres le kilo vers 1958, sont tombés à 40.

La plantation est bien entretenue mais **le producteur n'a pu nous cacher un profond découragement. Il arrive à peine à couvrir les frais** et notamment à assurer, malgré la modicité de leur taux, le paiement des salaires d'une dizaine de journaliers vietnamiens et montagnards.

Conclusion

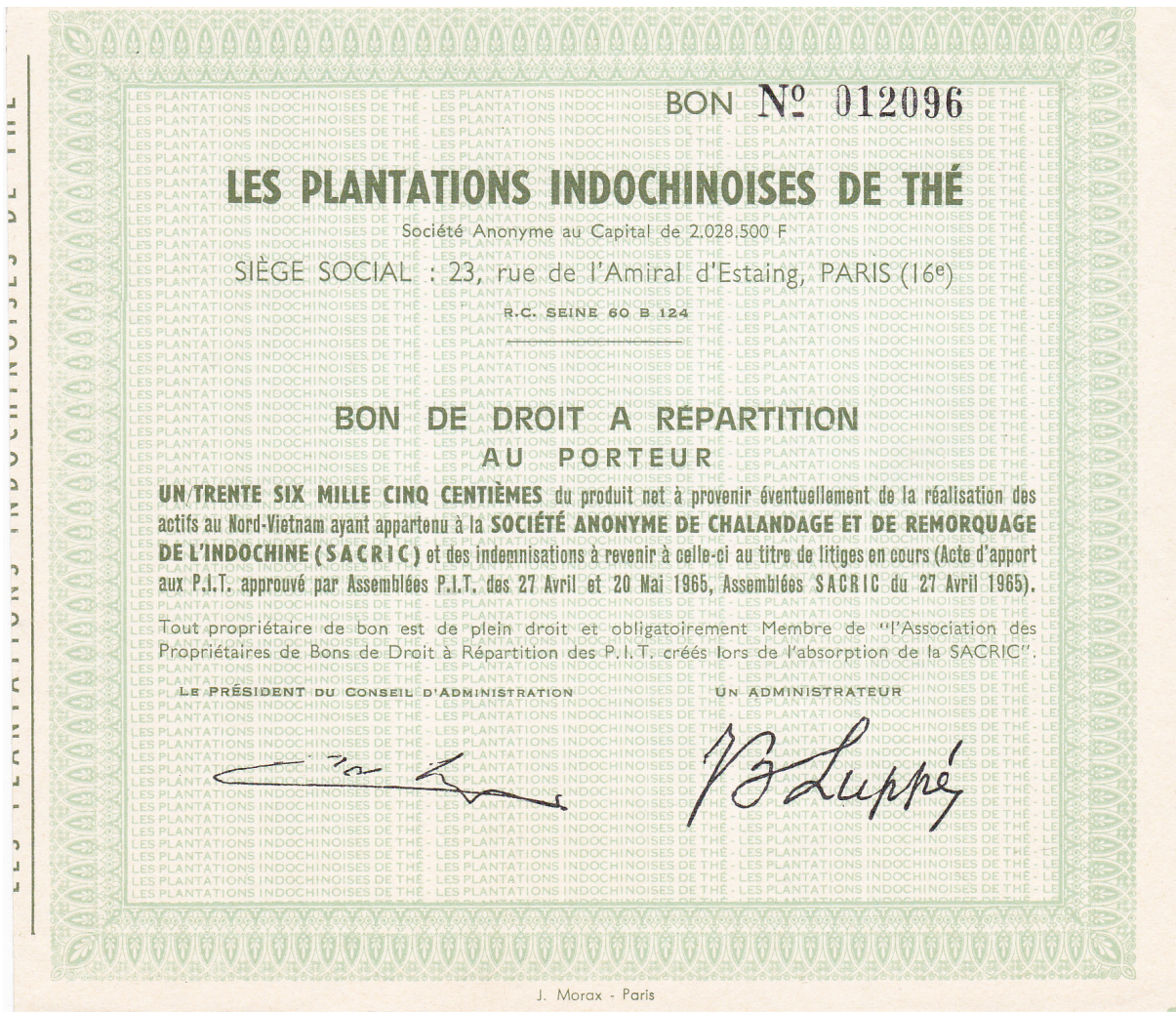
Lorsqu'on fait le point de la situation de l'industrie du thé au Sud Viet-Nam, on a l'impression qu'elle connaît à l'heure actuelle un marasme difficile à dissiper. Les rendements sont faibles : 600 à 800 kg à l'hectare au Nord vers Pleiku, 700 à 800 sur le Darlac 800 à 1000 dans le Haut Đông-Nai, **alors que certaines factoreries de Java et de Ceylan produisent le double.** De plus, le thé vietnamien se vend mal. Il faut donc s'attacher à résoudre ce double problème. La productivité peut être accrue par des méthodes culturales plus modernes. L'érosion des sols est à craindre en pays tropical de mousson ; **les labours généralisés sont à proscrire** et à remplacer par des défoncements linéaires localisés étroitement le long des lignes de plants disposés en haies. Des travaux

d'irrigation pourront accroître la poussée végétative et mettre fin au dry farming d'une efficacité discutable et qui expose le sol au ravinement. En outre, les variétés à cultiver doivent faire l'objet d'études plus approfondies. Certes, les recherches déjà effectuées par les stations agronomiques sont précieuses, mais il faut reconnaître que jusqu'à une date récente, l'essentiel des travaux a porté sur l'hévéa et le riz. D'autre part, il semble que **les services français, puis vietnamiens sont encore trop influencés par les techniques agraires anglaise et hollandaise, spécialement par les recommandations de l'Institut de Buitenzorg**, et ne tiennent pas assez compte des conditions locales.

D'autre part, il n'est pas douteux que le divorce France-Viet-Nam a porté un coup sérieux à la culture du théier, l'ancienne métropole assurant par des tarifs préférentiels l'écoulement du thé indochinois. De plus, la situation troublée de l'Extrême-Orient inquiète les capitaux qui hésitent à s'investir dans du matériel rénové permettant une production accélérée. Ne serait-il pas judicieux aussi de s'évader parfois des voies de la technique industrielle anglo-hollandaise pour revenir aux méthodes chinoises en les perfectionnant, tant il est vrai que le Céleste Empire, qui fut le premier inventeur d'une alchi- [209] mie du thé poussée jusqu'à un raffinement, reste un pays de connaisseurs prodigieusement avertis et forts d'une très longue expérience ?

Des mesures maladroites ont probablement été prises sur le plan commercial. C'est ainsi que la fermeture des frontières qui séparent le Viet-Nam des anciens membres de l'Union indochinoise a fait perdre des clients fidèles qui ont dû se tourner à regret vers la Chine. Il serait sans doute profitable, d'un autre côté, de reconsidérer le système actuel des exportations vers Londres où les thés vietnamiens servent à corser des mélanges divers, faisant perdre ainsi à un produit de qualité qui honore le Viet-Nam, la possibilité de se faire connaître sous sa véritable étiquette ? A certains égards, le marché américain n'est-il pas plus avantageux ?

Comme pour d'autres pays, récemment devenus indépendants, il se pose, pour le Viet-Nam, des problèmes de reconversion d'une économie dirigée auparavant par la métropole. Celle-ci envisageait les productions du pays mis en valeur sous l'angle des relations intérieures de la zone franc et elle avait réalisé un équilibre colonial de circonstance qu'elle subventionnait au besoin sous diverses formes. Le jeune État vietnamien doit rechercher un nouvel équilibre et aussi mettre au point de nouvelles structures agricoles et industrielles. Des accords internationaux pour les échanges, une politique de soutien, mais aussi une surveillance sévère des producteurs permettront de redonner à l'industrie vietnamienne du thé une nouvelle impulsion.



Coll. Olivier Galand

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ
Société anonyme au capital de 2.028.500 F
SIÈGE SOCIAL : 23, rue de l'Amiral-d'Estaing, PARIS (16^e)
R. C. SEINE 60 B 124

BON DE DROIT À RÉPARTITION
AU PORTEUR

UN TRENTE SIX MILLE CINQ CENTIÈMES du produit net à provenir éventuellement de la réalisation des actifs au Nord-Vietnam ayant appartenu à la SOCIÉTÉ ANONYME DE CHALANDAGE ET DE REMORQUAGE DE L'INDOCHINE (SACRIC) et des indemnités à revenir à celle-ci au titre de litiges en cours (Acte d'apport aux P.I.T. approuvé par assemblées P.I.T. des 27 avril et 20 mai 1965, assemblées SACRIC du 27 avril 1965).

Tout propriétaire de bon est de plein droit et obligatoirement membre de l'Association des propriétaires de bons de droit à répartition des P.I.T. créés lors de l'absorption de la SACRIC.

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : ?
UN ADMINISTRATEUR : J.-B. de Luppé

J. Morax, Paris